

DES ÉTUDES À L'EMPLOI



DROIT

Table des matières

Des secteurs professionnels proches de la discipline	<u>5</u>
Justice	<u>6</u>
Métiers juridiques	<u>8</u>
Sécurité	<u>10</u>
Immobilier	<u>12</u>
Enseignement, Formation	<u>14</u>
Recherche, Innovation	<u>16</u>
International	<u>18</u>
Assurance, Banque, Finance	<u>20</u>
Audit, Conseil aux entreprises	<u>22</u>
Management, Fonctions administratives	<u>24</u>
Environnement	<u>26</u>
Des secteurs professionnels éventuellement envisageables	<u>29</u>
Ressources humaines	<u>30</u>
Urbanisme, Aménagement, Développement local	<u>32</u>
Commerce	<u>34</u>
Culture	<u>36</u>
Santé, Social, Humanitaire	<u>38</u>
Communication, Journalisme, Multimédia	<u>40</u>
Transport, Logistique	<u>42</u>
Sigles utilisés	<u>44</u>

Mode d'emploi du document

Des pistes à explorer

Ce document a pour objectif de donner des pistes qu'il appartiendra à l'utilisateur d'explorer. Il indique des secteurs potentiellement envisageables sur la base des compétences en cours d'acquisition en licence et non en fonction de statistiques d'insertion professionnelle.

Détermination des secteurs professionnels pour la licence

Le choix des secteurs professionnels se fait en s'appuyant sur des compétences en cours d'acquisition à différentes étapes de la licence ou bien sur une ouverture de certains diplômes à des filières d'origines très diverses.

Les secteurs potentiellement envisageables sont classés en 2 catégories :

- les secteurs professionnels proches de la discipline : ce sont les secteurs vers lesquels une poursuite d'études est « logique » et s'appuie essentiellement sur les acquis de la licence
- les secteurs professionnels éventuellement envisageables : ce sont les secteurs qui nécessitent de mobiliser quelques-unes des compétences acquises en cours de licence mais qui demandent également un intérêt pour le domaine, attesté par une expérience professionnelle, soit au titre d'une implication dans une association, un club, etc. soit dans le cadre d'un job étudiant ou d'un stage facultatif.

L'accès à ces secteurs professionnels peut être facilité par une ouverture très large du diplôme à des disciplines variées.

Des informations non exhaustives

Les informations contenues dans cette brochure ne sont pas exhaustives et sont susceptibles d'être modifiées à tout moment.

Des poursuites d'études après une 2e ou 3e année de licence

Pour chaque secteur, sont mentionnées les formations professionnelles offertes à l'UGA après la validation d'une L2 ou L3, de la licences professionnelles (Bac + 3) au Master (Bac +5).

Aux exemples de métiers indiqués pour chaque secteur professionnel ne correspondent pas nécessairement des formations proposées à l'UGA. D'autres parcours peuvent être envisagés dans d'autres universités ou écoles spécialisées.

Un accès sélectif aux formations professionnelles

L'accès à une formation professionnelle est toujours sélectif. Cette sélection peut prendre différentes formes : un choix spécifique d'option en cours de licence et/ou la constitution d'un dossier de candidature suivi, dans certains cas, d'un entretien de motivation avec un jury, la réussite à un concours, etc.

Dans tous les cas : stages, choix du sujet de mémoire et des travaux universitaires, activités de loisirs et associatives et emplois étudiants favorisent l'accès aux formations sélectives. Ils constituent des passerelles nécessaires pour aller de la formation universitaire à une démarche professionnelle.

Des secteurs professionnels proches de la discipline



On retrouve dans cette catégorie, tous les professionnels travaillant dans les tribunaux, mais aussi dans les commissariats, la gendarmerie et la prison. Ce sont, dans la majorité des cas, des fonctionnaires. Certaines professions réglementées interviennent également sur décision de justice : les commissaires-priseurs judiciaires ou les huissiers de justice. Ces professionnels relèvent du secteur privé.

Recrutement : il est contrasté et dépend en partie des politiques publiques. Ainsi, le nombre de postes de magistrats est en hausse, comme les effectifs de la police et de la gendarmerie. L'administration pénitentiaire recrute également depuis la dernière réforme pénale.

Des exemples de métiers

↳ Greffier des services judiciaires :

nommé auprès d'une juridiction, il gère les dossiers pour les magistrats. En bon secrétaire, il enregistre les affaires, rédige les actes et assemble les pièces. A lui aussi de prévenir les différentes parties des dates d'audience. Sa principale tâche consiste à authentifier les décisions de justice. Présent à toutes les étapes de la procédure, ce fonctionnaire de justice est le garant des arbitrages. Il retranscrit officiellement des débats lors d'un procès, note les déclarations des uns et des autres à la demande des avocats ou des magistrats, rédige les arrêts du tribunal et dresse les procès-verbaux.

↳ Magistrat (juges) :

on distingue deux catégories de magistrats : les magistrats «du parquet» (procureurs ou substituts) qui sont placés sous l'autorité du garde des Sceaux et qui engagent des poursuites à l'encontre de ceux qui enfreignent la loi. Les magistrats «du siège», quant à eux, sont indépendants et

rendent des jugements sur les litiges qui leur sont soumis. On distingue plusieurs types de juges : d'instance, aux affaires familiales, d'application des peines, des enfants... qui ont tous des missions spécifiques. Ils suivent une formation à L'ENM. Les juges administratifs, énarques pour la plupart, sont quant à eux nommés.

↳ Substitut du procureur :

ce magistrat du parquet assiste le procureur de la République pour défendre l'intérêt public. Il intervient tout au long du processus judiciaire. Il dirige l'action de la police judiciaire dans le cadre d'une enquête. En matière pénale, il est le destinataire de toutes les plaintes. C'est lui qui décide de donner suite à une affaire. Lors du procès, il devient le représentant de la société et demande, en fin de réquisitoire, une peine pour l'accusé. Il veille aussi au maintien du tissu économique et social en saisissant le tribunal de commerce si une entreprise se trouve en difficulté.

↳ Assistant de justice :

il est le bras droit du magistrat qui lui délègue certains travaux préparatoires : recherches documentaires, notamment des cas de jurisprudence, pour l'aider à rendre les arrêts de justice. Il n'a pas de pouvoir juridictionnel. Il rédige des notes de synthèse alimentant les dossiers d'instruction ainsi que des projets de décisions sur les affaires en cours, selon les indications du magistrat. Les assistants de justice sont recrutés par contrat pour 2 ans, renouvelable une fois.

↳ Huissier audiencier :

c'est un huissier de justice qui assure le service intérieur près les cours et tribunaux. Il ne fait pas partie de la formation du jugement mais participe à l'œuvre de justice en veillant à l'ordre, au respect et au silence des audiences. Il dresse les constats d'audience et signifie les actes du Palais.

Formations possibles à l'UGA

♦ BUT 2^e ou 3^e année* (Bac + 3)

- Carrières juridiques, parcours [Administration et justice](#)

♦ Masters (Bac + 5)

- [Droit pénal et sciences criminelles](#)
- [Droit des personnes et de la famille](#)
- [Droit des contrats et du patrimoine](#)
- [Justice, procès, procédures](#)
- [Droit et histoire des droits de l'homme](#)

* Les titulaires d'une L2 pourront éventuellement accéder à un BUT 2e ou 3e année selon les conditions consultables sur e-candidat à partir de février.

Des structures d'emploi possibles



Liens utiles

- [L'organisation de la justice en France \(Ministère de la justice\)](#)
- [Schéma de l'organisation de la justice](#)
- [Les métiers de la justice](#) (judiciaires, pénitentiaires, protection judiciaire de la jeunesse, administratifs, hors fonction publique)
- les informations sur la [justice européenne](#)
- les informations sur la [justice internationale](#)

Documentation disponible à l'espace orientation et insertion professionnelle

Ressources imprimées

- Fiche CIDJ n° 2.51 - Les métiers du droit ; n° 2.513 - Avocat ; n° 2.514 - Juge, magistrat
- Parcours ONISEP n° 182 : [Les métiers de la justice](#) ; n° 184 : [Les métiers auprès des enfants](#)

Ressources numériques

- Info jeunesse IJ Box (CIDJ) sur [PROSE](#)
- Site [Mon orientation](#)



Métiers juridiques

On trouve dans cette catégorie, les emplois juridiques exercés majoritairement dans le secteur privé : c'est le cas des avocats, juristes d'entreprise, juristes d'affaires, notaires, etc. Un certain nombre d'entre eux travaillent cependant dans la fonction publique : contrôleur des finances publiques, inspecteur des douanes, chargé d'affaires juridiques dans une administration, etc.

Les juristes s'insèrent dans les services juridiques des administrations publiques mais aussi et surtout des grandes entreprises et des cabinets de conseil tandis que les avocats travaillent en libéral. Les banques et les assurances offrent également des opportunités, sur des postes de contrôle du risque.

Recrutement : Les profils les plus recherchés sont les assistants juridiques bilingues, les juristes spécialistes du droit des contrats, les experts en droit des affaires internationales...

Niveau requis : pour exercer ces professions, un niveau Bac + 5 minimum est indispensable. Une double spécialisation est très appréciée. Quelques métiers juridiques sont cependant ouverts à Bac + 2 ou 3 : ce sont les collaborateurs de notaire, Clercs d'huissier, greffier, assistant juridique, etc.

Des exemples de métiers

↳ Huissier de justice :

il est à la fois officier ministériel et officier public (celui qui a le pouvoir de dresser des actes authentiques). L'une de ses missions principales consiste à rechercher des solutions aux litiges entre créanciers et débiteurs. Il est chargé de signifier les actes de procédure (jugement de divorce, mise en demeure de payer...) et de procéder à l'exécution forcée des titres exécutoires, notamment des décisions de justice (saisies, expulsions...). Il peut également jouer un rôle de conseil en matière juridique auprès des entreprises. Il peut exercer seul, lorsqu'il est titulaire d'un office, ou au sein d'une société civile professionnelle.

notariés (achats, ventes, successions, donations...).

↳ Notaire :

c'est un officier public nommé sur un office notarial. Il achète sa charge. Il reçoit tous les actes (contrat de mariage, de vente ou d'achat d'un bien immobilier...) auxquels les parties doivent ou veulent faire donner un caractère d'authenticité. Il les conserve et en délivre des copies à qui de droit. Il conseille les particuliers et les entreprises sur les règles juridiques à respecter et sur la portée de leurs engagements. Il a le monopole des formalités concernant la propriété foncière (baux, achat, vente...).

(vols, crimes...). Il entend son client (personnes, collectivités locales, entreprises, associations), l'assiste chez le juge et le défend lors du procès. Il intervient également pour conseiller et prévenir.

↳ Administrateur judiciaire et mandataire liquidateur :

placés sous le contrôle des tribunaux qui les désignent et du procureur de la République, ce sont des professionnels libéraux chargés de missions par décision de justice. Ils doivent résoudre les problèmes d'entreprises en difficulté. L'administrateur judiciaire doit trouver les moyens de sauver les entreprises en limitant les licenciements tandis que le mandataire liquidateur représente, tout au long de la procédure, les intérêts des créanciers de l'entreprise.

↳ Clerc de notaire :

travaillant en étroite collaboration avec le notaire, il prépare, rédige, effectue des recherches et fait authentifier les actes

↳ Avocat :

il présente et défend les particuliers engagés dans un procès, qu'il s'agisse d'affaires civiles (divorces, successions...) ou pénales

↳ D'autres métiers :

Juriste d'entreprise – Conseiller en propriété industrielle – Avocat spécialisé en propriété industrielle

Formations possibles à l'UGA

♦ BUT 2^e ou 3^e année* (Bac + 3)

- Carrières juridiques

- parcours [Administration et justice](#)
- parcours [Entreprise et association](#)

♦ Masters (Bac + 5)

- [Propriété intellectuelle et droit des nouvelles technologies](#)
- [Droit de l'entreprise, juriste conseils d'affaires](#)

- [Droit de la banque et des opérations patrimoniales](#)

- [Droit social](#)

- [Direction et conseil de l'action publique](#)

- [Carrières juridiques et numériques internationales](#)

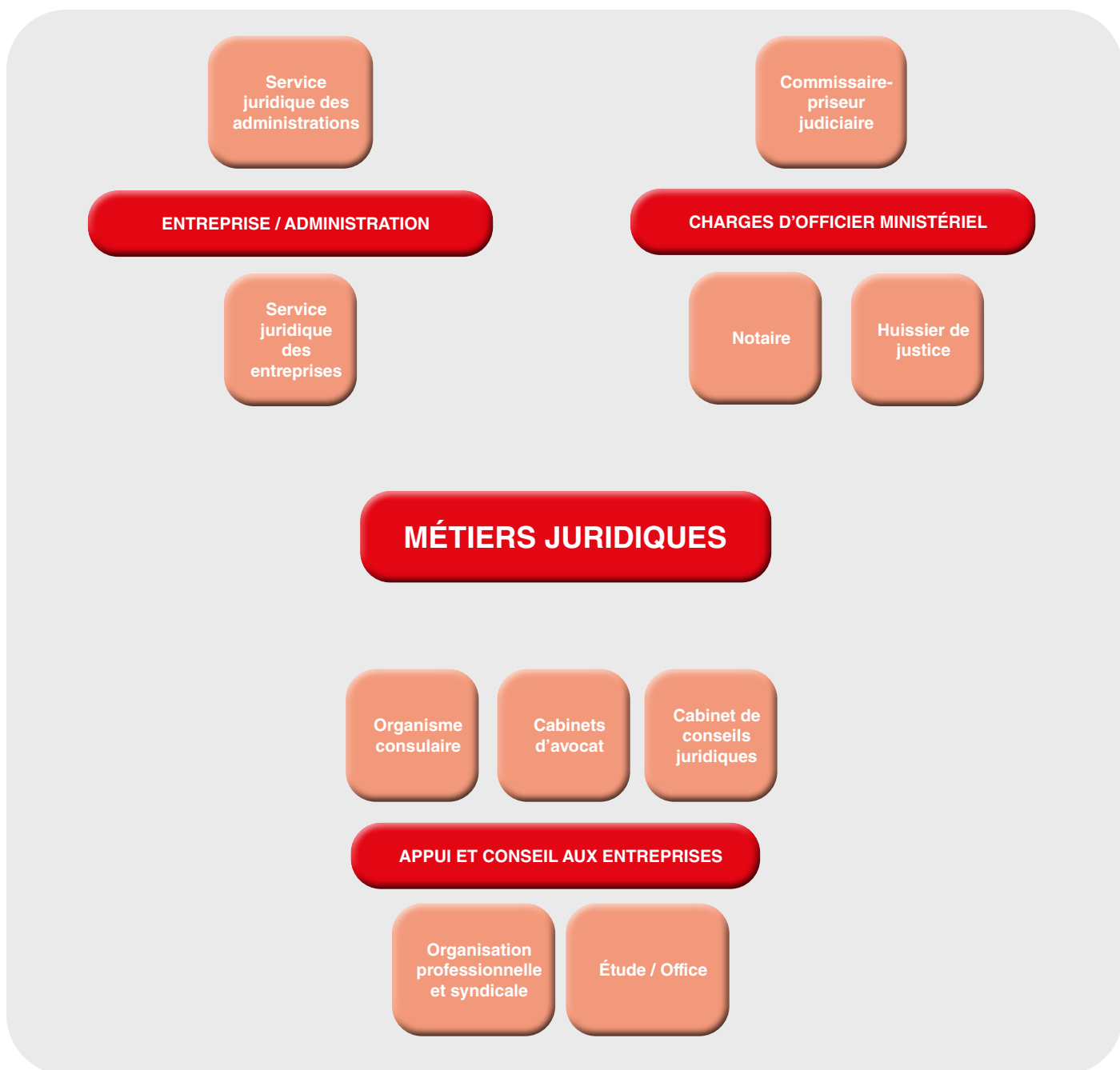
- [Droit européen des transistions](#)

- [Droit public des affaires](#)

- [Droit notarial](#)

* Les titulaires d'une L2 pourront éventuellement accéder à un BUT 2e ou 3e année selon les conditions consultables sur e-candidat à partir de février.

Des structures d'emploi possibles



Documentation disponible à l'espace orientation et insertion professionnelle

Ressources imprimées

- Fiche CIDJ n° 2.51 - Les métiers du droit ; n° 2.513 - Avocat ; n° 2.517 - Les métiers du notariat
- Parcours ONISEP n° 186 : [Les métiers du droit](#)

Ressources numériques

- Info jeunesse IJ Box (CIDJ) sur [PROSE](#)

- Site [Mon orientation](#)



Assurer la sécurité des citoyens est la mission des professionnels de ce secteur. Les métiers sont très variés et nécessitent souvent de solides connaissances en droit notamment, que ce soit dans la gendarmerie, la police, le milieu pénitentiaire ou encore l'armée, particulièrement dans les postes à responsabilité...

Ces métiers sont exigeants : qu'ils assurent des missions de maintien de la paix dans des zones de conflit, traquent les criminels ou participent à leur réinsertion, les professionnels sont souvent confrontés à des situations éprouvantes. Leurs horaires sont souvent décalés et ils doivent répondre présent en cas d'urgence.

Recrutement : il se fait sur concours à partir du Bac ou Bac +2 et jusqu'à Bac + 5, selon le niveau de responsabilité.

Des exemples de métiers

↳ Commissaire de police :

affecté à la sécurité publique ou à la police judiciaire, il dirige un service et des équipes de policiers. Il suit le travail des enquêteurs et supervise des actions de sécurité. Il doit également gérer un budget et répartir les moyens en fonction des priorités fixées. Pour mener à bien ses missions, il doit savoir faire preuve d'autorité, d'organisation, d'esprit de décision et de coordination. Il doit enfin être capable de travailler de concert avec les mairies, les préfectures et les autorités judiciaires. Il possède des compétences juridiques et une bonne culture générale.

↳ Officier de gendarmerie :

ses missions consistent principalement à assurer la sécurité des citoyens de son secteur : lutte contre la délinquance et notamment celle de voie publique, suivi d'enquêtes criminelles, prévention des

troubles à l'ordre public, renseignement de police administrative... Au plus proche de l'action, il fixe les objectifs de travail et répartit les moyens humains et matériels.

↳ Directeur pénitentiaire d'insertion et de probation :

il est responsable de l'organisation et du fonctionnement des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation. A ce titre, il élabore, organise et met en œuvre la politique de prévention de la récidive et d'insertion des personnes placées sous main de justice. Il exerce des fonctions d'encadrement, de direction, de conception, d'expertise et d'évaluation des politiques publiques en matière d'insertion et de probation. Il coordonne et pilote les équipes pluridisciplinaires du service.

↳ Enquêteur privé :

il réalise des enquêtes sur des affaires de mœurs, des personnes disparues, etc.

pour des particuliers mais aussi sur des contrefaçons, des abus de confiance, la concurrence déloyale... pour des entreprises, des banques... Pour recueillir les informations nécessaires à son enquête, il utilise tous les moyens à sa disposition : filatures, archives, bases de données informatisées, etc. Il peut être amené à collaborer avec d'autres professionnels du droit : avocats, huissiers... Le rapport qu'il rédige en fin de mission est recevable devant les tribunaux.

↳ Inspecteur des douanes :

il contrôle le respect des réglementations relatives à la concurrence, à la consommation et à la circulation des marchandises. Il participe à l'élaboration de la réglementation douanière, de la concurrence, de la consommation. Il coordonne une équipe.

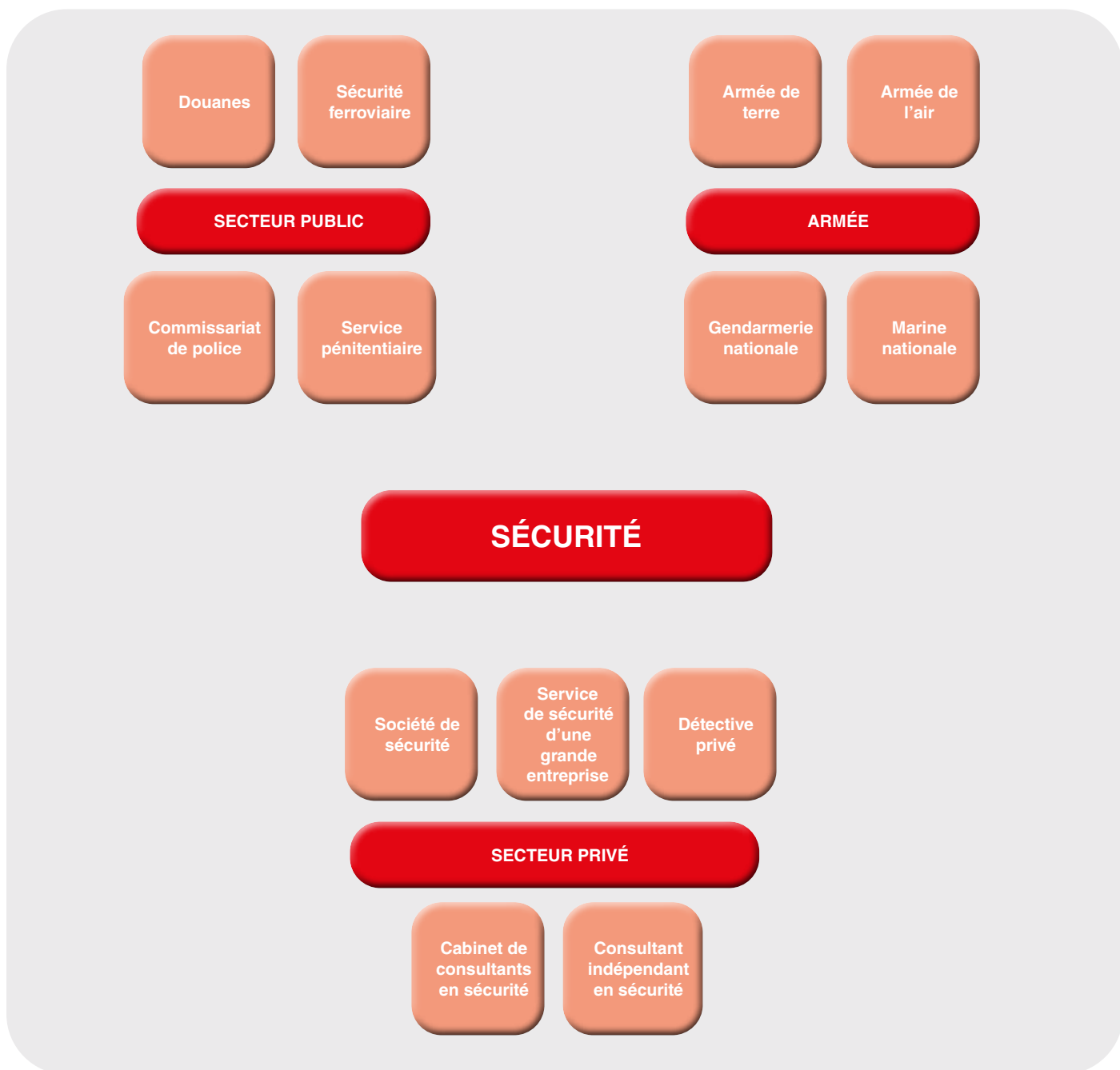
Formations possibles à l'UGA

♦ Master (Bac + 5)

- [Sécurité internationale, cybersécurité et défense](#)

- La majorité des masters de droit favorise la réussite aux concours de la police, de la gendarmerie, des douanes, etc.

Des structures d'emploi possibles



Liens utiles

- [Gendarmerie nationale](#) ; [Armée de l'air](#) ; [Armée de terre](#) ; [Marine nationale](#) ; [Administration pénitentiaire](#) ; [Police nationale](#) ; [Douanes](#)

Documentation disponible à l'espace orientation et insertion professionnelle

Ressources imprimées

- **Fiche CIDJ** n° 2.541 : Les métiers des armées ; n° 2.542 : Les métiers de la gendarmerie ; n° 2.543 : Les métiers de la police ; n° 2.544 : Les métiers de la sécurité et de la surveillance

- **Parcours ONISEP** n° 139 : Les métiers de la défense ; n° 148 : Les métiers de la sécurité ; n° 182 : [Les métiers de la justice](#) ; n° 177 : [Les métiers du social](#)

Ressources numériques

- Info jeunesse IJ Box (CIDJ) sur [PROSE](#)

- Site [Mon orientation](#)



De la conception d'un programme immobilier à la vente et la location, en passant par la gestion de biens, le marché de l'immobilier offre une large palette de métiers.

On distingue trois grands domaines d'intervention dans ce secteur :

La construction et la promotion immobilière

Ce domaine prend en charge l'achat des terrains constructibles ainsi que la réalisation de programmes immobiliers dans leurs aspects juridiques, administratifs et financiers, que ce soient pour des immeubles collectifs, des maisons individuelles, des bureaux ou des locaux ou centres commerciaux.

La transaction immobilière

Les professionnels du domaine assurent la vente ou la location des biens immobiliers qui leur sont confiés. Au préalable, ils en ont évalué la valeur marchande et réalisé ou fait réaliser tous les diagnostics réglementaires.

La gestion des biens immobiliers

Il s'agit d'assurer le suivi soit des biens immobiliers locatifs pour le compte de particuliers, de compagnies d'assurances, de sociétés foncières..., soit d'immeubles en copropriété pour l'administration des affaires courantes et la préservation du patrimoine collectif.

Niveau requis : un diplôme de niveau Bac + 2 est le bagage minimal pour travailler dans ce secteur. Un Bac + 5 est indispensable pour aborder l'immobilier d'entreprise ou assumer des responsabilités en agence.

Des exemples de métiers

Administrateur de biens immobiliers / gestionnaire de copropriété :

il est le mandataire d'un propriétaire ou d'un syndicat de copropriétaires en vue d'assurer la gestion d'un ou plusieurs biens immobiliers. Titulaire d'une carte professionnelle, ses activités sont très diversifiées, allant de la gestion locative à la maintenance des locaux (entretien, conservation et amélioration du patrimoine mobilier et immobilier des propriétaires). La plupart des gérants sont également syndics de copropriété. Il peut être en poste dans un organisme de logement.

Agent immobilier :

il est un intermédiaire ou mandataire dans la vente, la location d'immeubles à usage d'habitation ou à usage industriel ou commercial. Titulaire d'une carte professionnelle, ses activités vont de la prospection à la recherche commerciale, de la négociation et l'estimation à la rédaction d'actes juridiques. Sa connaissance du marché lui permet d'être un conseiller pour toutes

les parties concernées. Il peut être chef d'entreprise et diriger un cabinet immobilier ou travailler au sein d'un syndicat de copropriété.

Négociateur immobilier :

c'est lui qui est chargé de chercher des biens à vendre ou à louer pour le compte d'un agent immobilier, ainsi que des acheteurs et des locataires à qui les proposer.

Prospecteur foncier :

il est chargé de trouver un terrain et d'en négocier le prix. Il exerce pour les promoteurs-constructeurs, les organismes HLM, les SEM (société d'économie mixte) d'aménagement et, dans certains cas, de grandes entreprises du BTP. Il entre en relation avec les collectivités locales, contacte les propriétaires fonciers et s'adresse parfois à des notaires. Sa connaissance du marché local et régional et les études de marché lui permettent d'analyser les besoins de la clientèle et l'orientent efficacement dans ses recherches. Il assure le pré-montage

du projet : il consulte le PLU (Plan Local d'Urbanisme) et le COS (Coefficient d'Occupation des Sols) afin de connaître les règles à respecter pour les constructions.

Assistant de montage d'opérations immobilières :

comme son nom l'indique, il assiste le monteur d'opération. Il regroupe l'ensemble des documents nécessaires à la conception d'un programme immobilier (documents administratifs, permis de construire, certificat d'urbanisme, etc.). Il peut coordonner les différentes étapes du projet immobilier, conception, choix du maître d'œuvre, construction, réception des ouvrages. Il intervient dans la phase de pré-commercialisation en indiquant les prix des logements et en constituant les dossiers qu'il remet aux commerciaux. Il réalise les documents de promotion du projet, rassemble les informations nécessaires à la commercialisation et assure le suivi des clients.

Formations possibles à l'UGA

♦ BUT 2^e ou 3^e année* (Bac + 3)

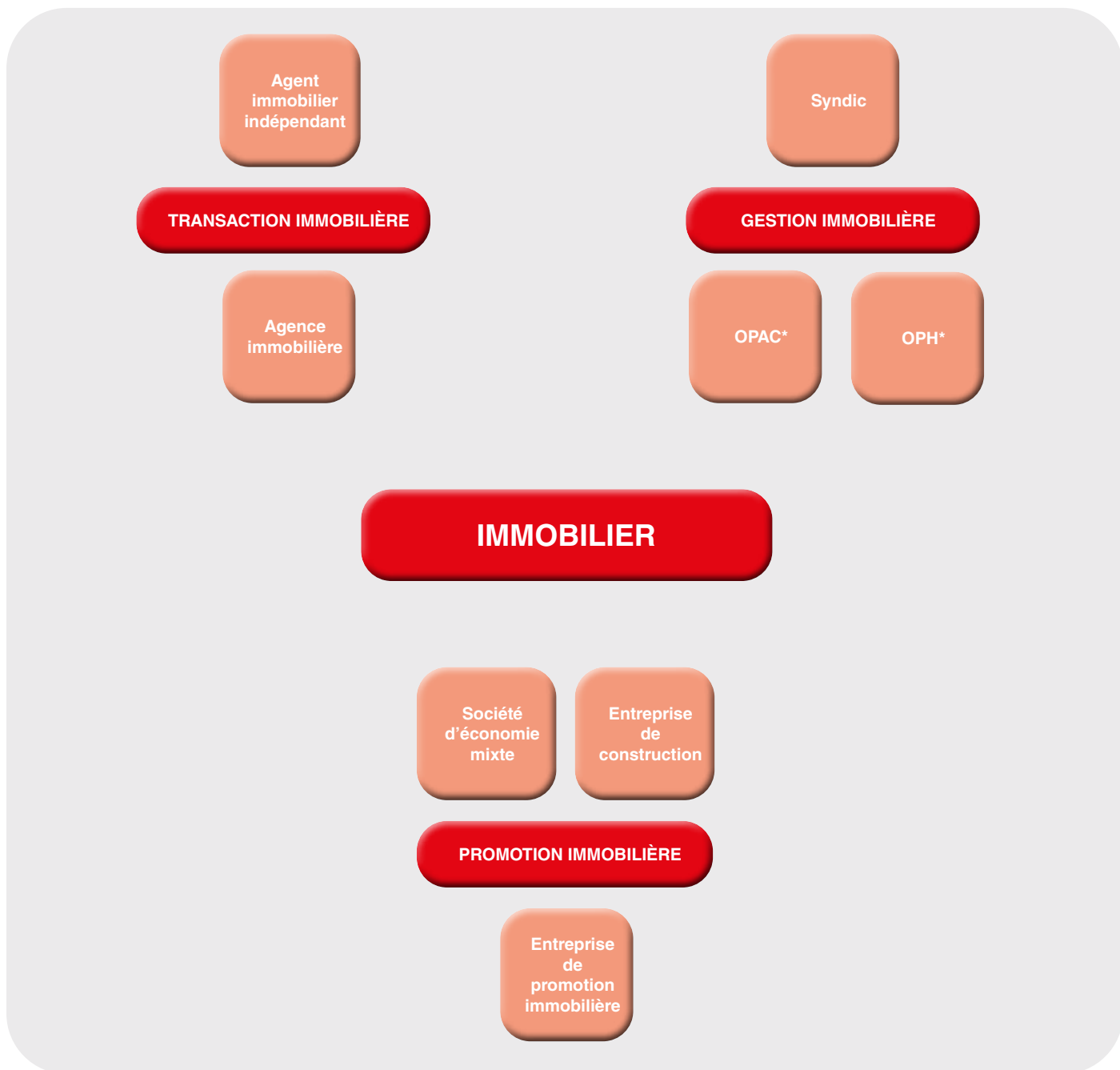
- Carrières juridiques, parcours [Patrimoine et finance](#)

♦ Master (Bac + 5)

- [Droit de la banque et des opérations patrimoniales](#)

* Les titulaires d'une L2 pourront éventuellement accéder à un BUT 2e ou 3e année selon les conditions consultables sur e-candidat à partir de février.

Des structures d'emploi possibles



Documentation disponible à l'espace orientation et insertion professionnelle

Ressources imprimées

- Fiche CIDJ n° 2.37 : Les métiers de l'immobilier

Ressources numériques

- Info jeunesse IJ Box (CIDJ) sur [PROSE](#)

- Site [Mon orientation](#)

Enseignement, Formation



Ce secteur regroupe tous les professionnels spécialistes de la pédagogie, que ce soit dans l'enseignement initial ou dans l'enseignement relevant de la formation continue. Leur statut varie selon la (ou les) discipline(s) enseignée(s) et le public auquel ils s'adressent : professeur des écoles dans l'enseignement primaire, professeur de collège ou de lycée dans le secondaire, enseignant-chercheur à l'université, formateur d'adulte dans le système de formation continue, etc.

Ce secteur regroupe également des métiers ayant une forte proximité avec la pédagogie : conseillers principaux d'éducation, professeurs documentalistes, chefs d'établissements ou psychologues de l'éducation nationale, spécialité éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle dans les collèges et les lycées, conseillers pédagogiques, directeurs d'école ou psychologues de l'éducation nationale, spécialité éducation, développement et apprentissage dans le primaire, responsables pédagogiques ou conseillers en formation continue, etc. pour la formation des adultes.

Des exemples de métiers

↳ Formateur :

sa principale fonction est de transmettre des savoirs ou savoir-faire à des groupes en formation. Il élabore et fait évoluer les programmes pédagogiques, produits de formation, supports de cours, ...Le formateur peut également être chargé de la préparation et de l'organisation matérielle du stage.

↳ Conseiller en formation :

il informe les publics demandeurs de formations (salariés, entreprises...). Il analyse les attentes, évalue les acquis, les niveaux et les potentialités. Il conseille, participe à la définition d'un itinéraire de formation et oriente vers les dispositifs mis en place en fonction des objectifs de la structure, de la législation en vigueur et de l'environnement socio-économique.

↳ Responsable pédagogique :

son rôle est de concevoir et d'élaborer les supports pédagogiques, en collaboration avec les formateurs. Il est responsable de la qualité pédagogique, il définit les projets de produits et joue un rôle de proposition et de conseil vis à vis des clients. Il coordonne une équipe pédagogique de formateurs et peut dispenser lui-même des actions de formation.

↳ Conseiller Principal d'Éducation (C.P.E.) :

il gère la vie scolaire dans les collèges et les lycées d'enseignement général ou technique. Il surveille les élèves et contrôle le respect du règlement intérieur de l'établissement d'enseignement (comportement, sécurité, effectifs, ponctualité, assiduité, ...) afin de garantir de bonnes conditions de scolarité. Il a à la fois un rôle d'encadrement, de dialogue et d'animation. Il en-

cadre également les équipes d'assistants d'éducation.

↳ Inspecteur de l'éducation nationale (I.E.N.) :

c'est un cadre de la fonction publique qui participe à l'animation pédagogique et à l'évaluation du travail des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation. Ses missions s'articulent autour de quatre axes fondamentaux : inspecter et évaluer (évaluation des projets des établissements scolaires, évaluation des personnels enseignants...), animer et impulser (participation à l'organisation des établissements, aide à l'élaboration des projets d'établissements, prise en charge du recrutement et de la formation des personnels, définition des programmes disciplinaires, organisation des examens, aide au choix des équipements pédagogiques des établissements...).

↳ D'autres métiers :

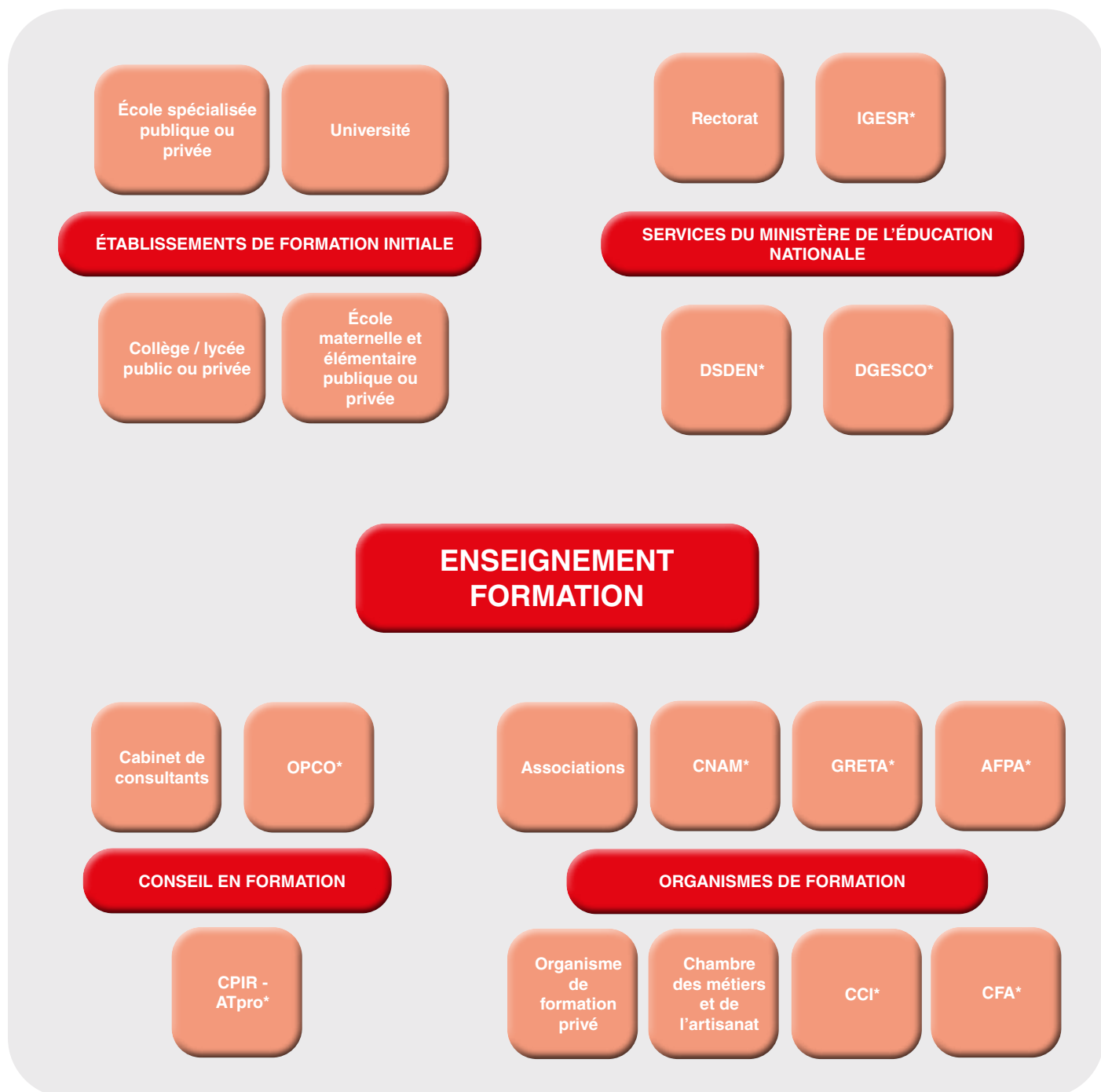
Professeur des écoles - Enseignant spécialisé - Professeur des universités

Formations possibles à l'UGA

♦ Masters (Bac + 5)

- Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation 1^{er} degré - [Professorat des écoles](#)
- Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - [Encadrement éducatif](#)
- [Didactique des langues et ingénierie pédagogique numérique](#) (pour le double cursus Droit / LEA)

Des structures d'emploi possibles



Liens utiles

- [Les métiers et l'emploi dans l'enseignement](#) (ONISEP)
- [Les métiers de l'éducation nationale](#) (Ministère de l'éducation nationale)
- [Les métiers de l'enseignement et de la formation](#) (CIDJ)

Documentation disponible à l'espace orientation et insertion professionnelle

Ressources imprimées

- **Fiches CIDJ** n° 2.41 : Les métiers de l'enseignement ; n° 2.42 : Professeur des écoles ; n° 2.43 : Professeur de lycée et collège ; n° 2.443 : Professeur d'établissement agricole ; n° 2.45 : Enseignant du supérieur

- **Parcours ONISEP** n° 117 : Les métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation ; n° 184 : [Les métiers auprès des enfants](#) ; n° 153 [Les métiers des langues et de l'international](#)

Ressources numériques

- Info jeunesse IJ Box (CIDJ) sur [PROSE](#)

- Site [Mon orientation](#)

Recherche, Innovation



Ce secteur regroupe tous les professionnels assurant des fonctions de recherche, qu'elle soit fondamentale ou appliquée.

Des liens entre recherche fondamentale et recherche appliquée

La recherche fondamentale a pour but de faire progresser les connaissances tandis que la recherche appliquée a pour objectif de répondre à un besoin en améliorant l'existant dans la plupart des cas. Mais la frontière est parfois mince entre ces deux aspects de la recherche. Dans certains cas, les résultats de la recherche fondamentale trouvent rapidement une application dans l'industrie ou les services et la recherche appliquée peut servir de base de travail pour une recherche fondamentale.

L'innovation

Les résultats de la recherche peuvent être source d'innovation. Ce sont alors les services recherche et développement des entreprises qui, s'appuyant sur l'évolution des connaissances, vont créer des produits, des procédés ou de services innovants dans le but de favoriser la croissance économique de leur entreprise.

Niveau requis : Pour travailler dans le secteur de la recherche et l'innovation, un Bac + 5 (master, diplôme d'ingénieur) est le minimum requis, voire même un Bac + 8 (doctorat), notamment pour exercer comme enseignant-chercheur.

Des exemples de métiers

↳ Consultant pour l'innovation :

dans une structure publique (pôle de compétitivité, chambre de commerce) ou dans une société de conseil, il agit comme expert vis-à-vis des PME ou de structures plus importantes pour les accompagner dans leur processus d'innovation : R&D, marketing, propriété intellectuelle, etc.

↳ Chargé d'affaires innovation :

il est au contact des entreprises, des organismes de recherche et des partenaires chargés de l'accompagnement de l'innovation. Avec l'aide d'experts sectoriels, il apporte aux entreprises des conseils en terme économique, technologique et financier. Son objectif est de proposer aux entreprises des accompagnements financiers incitatifs et facilitant l'ingénierie de leurs projets d'innovation. Ses principales activités consistent à développer un portefeuille d'entreprises innovantes, étudier et assurer le montage de demandes d'aides à l'innovation et animer un réseau de partenaires.

↳ Enseignant - chercheur en droit :

son travail comporte 2 volants : l'enseignement du droit auprès des étudiants mais aussi la recherche fondamentale ou appliquée. Il supervise et réalise des travaux de recherche ou d'étude scientifique permettant d'explorer, d'approfondir ou d'enrichir les connaissances de sa discipline, à partir d'un travail bibliographique, en laboratoire et / ou sur le terrain et d'une réflexion personnelle, dans le cadre d'objectifs définis dans les thématiques du centre de recherche et de l'université de rattachement et selon des règles éthiques. Il participe aussi à la diffusion des connaissances scientifiques auprès de la communauté scientifique en publiant ses travaux et en participant à des conférences et à des colloques nationaux et internationaux. Il contribue aussi à l'évaluation de ses pairs dans les publications et auprès des organismes de financement de la recherche, publics ou privés. En qualité de professeur d'université, il se doit d'assurer la responsabilité d'une formation universi-

taire, de diriger une équipe ou un centre de recherche et / ou de s'impliquer dans les structures de direction de l'université.

↳ Chargé de valorisation de la recherche :

il propose, définit et met en œuvre la politique de valorisation dans un ou plusieurs domaines scientifiques, des activités de recherche de l'établissement. Il assure la mise en relation des laboratoires avec le monde institutionnel, économique et social.

↳ Directeur de recherche appliquée :

il supervise et réalise des travaux de recherche et d'étude scientifique permettant d'explorer, d'approfondir et d'étendre la connaissance selon les règles éthiques. Il valorise et diffuse les résultats auprès de la communauté scientifique, d'institutionnels ou d'entreprises. Il peut collaborer avec des équipes de recherche privées ou publiques dans le cadre de transfert de technologies ou de projets de recherche et développement. Il supervise et coordonne un projet, une équipe, un service, un laboratoire ou un département de recherche.

Formations possibles à l'UGA

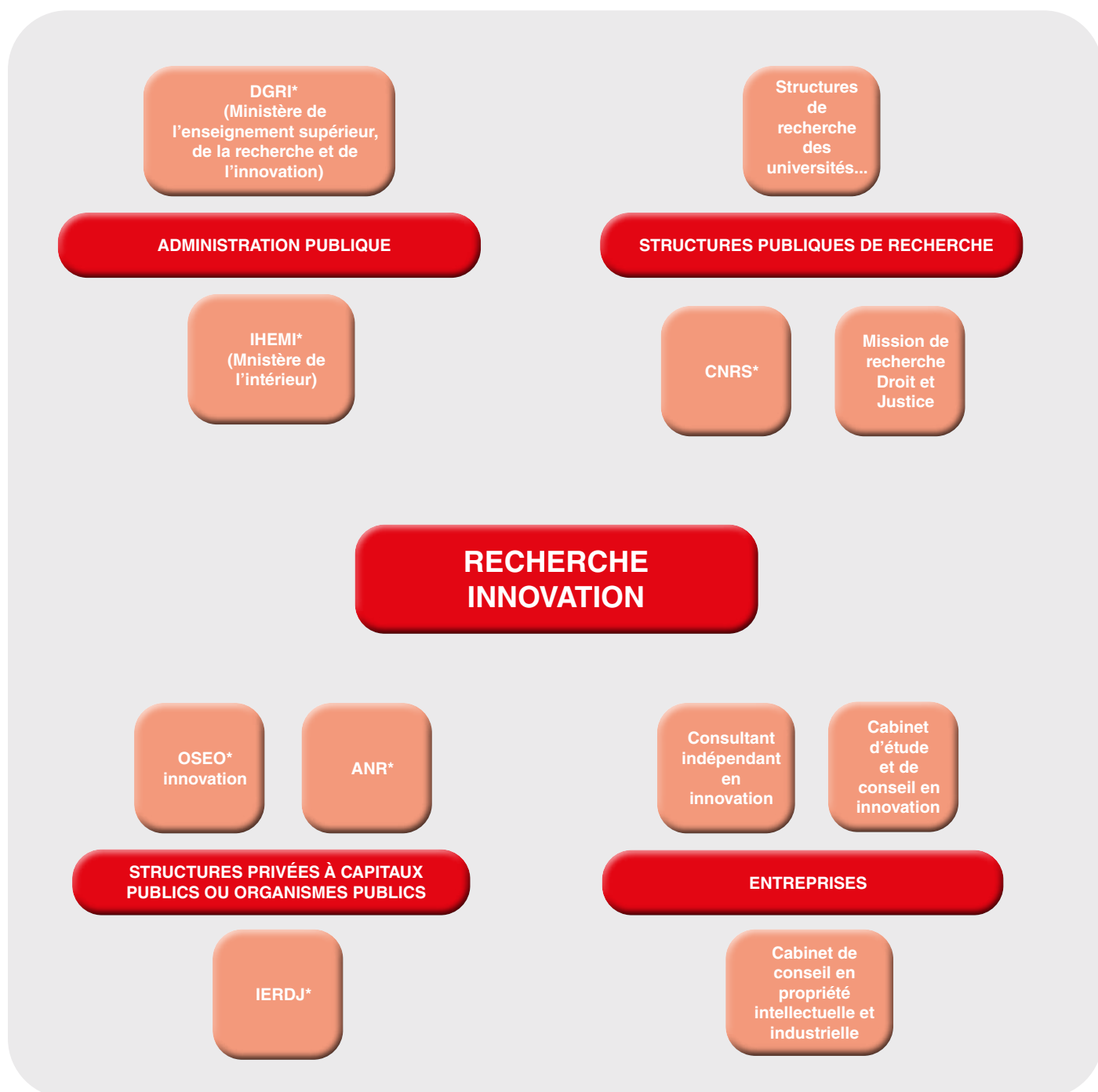
♦ Masters (Bac + 5)

- [Justice, procès, procédures](#)
- [Droit pénal et sciences criminelles](#)
- [Propriété intellectuelle et droit des nouvelles technologies](#)
- [Direction et conseil de l'action publique](#)
- [Droit et histoire des droits de l'homme](#)
- [Droit public des affaires](#)
- [Design de transitions](#)

♦ Diplôme de Science Po Grenoble - UGA (Bac + 5)

- parcours [Sciences de gouvernement comparées](#)

Des structures d'emploi possibles



Liens utiles

- [Les métiers et l'emploi dans la recherche](#) (ONISEP)
- [Les chercheurs](#) (Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation)
- [Les enseignants chercheurs](#) (Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation)
- [Les personnels de recherche](#) (Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation)
- [Mission recherche Droit et justice](#)

Documentation disponible à l'espace orientation et insertion professionnelle

Ressources imprimées

- Fiche CIDJ n° 2.45 : Enseignant du supérieur ; n° 2.817 : Les métiers de la recherche

Ressources numériques

- Info jeunesse IJ Box (CIDJ) sur [PROSE](#)
- Site [Mon orientation](#)



Ce secteur regroupe des professionnels du droit ayant une pratique quotidienne d'une ou de plusieurs langues vivantes.

Les postes occupés varient selon le type d'employeur et les missions. Ces professionnels travaillent en effet soit pour des institutions européennes ou des organisations internationales (ONU, OCDE, OMC, Conseil de l'Europe...), des ONG (CICR, Greenpeace, Amnesty International...), soit pour des juridictions pénales internationales (cour européennes des droits de l'homme, cour pénale internationale...) ou dans des cabinets d'avocats internationaux, dans des divisions juridiques de firmes multinationales, dans des carrières diplomatiques, dans des grands organismes publics ou comme acteurs de la coopération internationale dans des collectivités territoriales, etc.

Niveau requis : D'une manière générale, le Bac + 5 est privilégié sur le marché du travail pour un poste à responsabilité dans le secteur international. Les doubles cursus sont également très appréciés. Il est toutefois possible de débiter sur des postes d'assistant avec un Bac + 2 ou un Bac + 3.

Des exemples de métiers

↳ **Interprète d'affaires :**

il traduit le discours d'un orateur en temps réel à l'occasion de conférences ou de colloques internationaux réunissant des participants de différentes nationalités. Dans une cabine, casque vissé sur les oreilles, il pratique l'interprétation simultanée (à la télévision, dans les grandes manifestations multilingues...). Dans le cadre de réunions de travail ou de tables rondes en plus petit comité, il peut prendre des notes en même temps que l'orateur parle pour les restituer ensuite. Il peut être amené à traduire dans les 2 sens, vers sa langue maternelle ou en langue étrangère.

↳ **Chargé de mobilité à l'international :**

rattaché au service des Ressources Humaines, c'est lui qui coordonne et met en place les mutations des personnels et les évolutions de postes à l'international. Il prépare les salariés au départ à l'étranger, gère les aspects juridiques et administratifs de l'emploi à l'étranger. Il peut égale-

ment être amené à organiser et faciliter le retour des expatriés en France.

↳ **Diplomate :**

il est le représentant officiel d'un pays à l'étranger. Il met en œuvre la politique étrangère du pays dans l'objectif de préserver ses intérêts et contribuer au développement de ses relations avec les autres pays. Il est chargé de transmettre des observations et des analyses quotidiennes au ministère des Affaires étrangères. Il est également chargé de l'administration des personnes de nationalité française vivant à l'étranger. Ce sont aussi ses services qui délivrent les visas aux étrangers désirant effectuer un séjour en France.

↳ **Chargé de mission coopération territoriale européenne :**

il met en œuvre une dynamique de développement territorial, les orientations stratégiques de la collectivité en matière de politique transfrontalière et européenne. Il apporte aux services opérationnels de la

collectivité et aux partenaires locaux, une assistance technique au montage de projets de portée européenne, dont il contribue à favoriser l'émergence.

↳ **Juriste international :**

il choisit le régime fiscal le plus favorable pour établir et négocier des contrats, mener à bien un plan social... Le juriste protège et défend les intérêts de la société pour laquelle il travaille. Il joue un rôle de conseil en informant les différents services (ressources humaines, direction financière, direction commerciale...) des lois en vigueur. Il accompagne les démarches et les projets en cours en s'appuyant sur sa parfaite connaissance des réglementations internationales. Il travaille au sein des services juridiques d'entreprises ou d'associations opérant sur le marché intérieur et européen, des administrations des cabinets d'avocats, des institutions européennes, des organismes et associations socioprofessionnelles dans les Etats membres de l'Union européenne...

↳ **D'autres métiers :**

Commercial export – Responsable commercial international – Fiscaliste international- Acheteur international

Formations possibles à l'UGA

♦ **Masters (Bac + 5)**

- [Droit européen, parcours Droit européen des transitions](#)
- [Doit international, parcours Carrières juridiques et numériques internationales](#)

Des structures d'emploi possibles



Liens utiles

- Union européenne : https://europa.eu/european-union/about-eu/institutions-bodies_fr
- les informations sur la [justice européenne](#)
- les informations sur la [justice internationale](#)

Documentation disponible à l'espace orientation et insertion professionnelle

Ressources imprimées

- Fiche CIDJ n° 2.09 : Les métiers de l'humanitaire ; n° 2.08 : Travailler dans un organisme international ; n° 2.661 : Les études de langues

- Parcours ONISEP n° 153 : [Les métiers des langues et de l'international](#)

Ressources numériques

- Info jeunesse IJ Box (CIDJ) sur [PROSE](#)

- Site [Mon orientation](#)



Assurance, Banque, Finance

La finance est au cœur du fonctionnement économique mondial. Elle permet les échanges d'argent entre tous les acteurs que sont aussi bien des personnes physiques que des entreprises, mais aussi des Etats, des fédérations d'Etats d'une même zone monétaire et le marché mondial plus généralement.

Les institutions financières comprennent entre autres :

- des banques : banques supra-nationales (comme la banque centrale européenne par exemple), banques centrales nationales, banques de financement et d'investissement, banques de détail, banques d'affaires, etc.
- des sociétés financières : sociétés boursières, sociétés de gestion d'actifs, etc.
- des sociétés d'assurance et de prévoyance : caisses de retraites ; sécurité sociale et caisses de prévoyance ; compagnies d'assurances,
- des institutions publiques qui gèrent les finances de l'État : le Trésor public en France,
- les marchés financiers.

Niveau requis : Les emplois à pourvoir dans les banques et les compagnies d'assurance sont essentiellement des postes commerciaux de niveau Bac + 2 ou 3 et Bac + 5. Pour ce qui concerne les emplois liés à la finance, ils se trouvent majoritairement dans les banques et les grandes entreprises et le niveau requis est le plus souvent un Bac + 5.

Des exemples de métiers

↳ Gestionnaire de patrimoine :

il conseille une clientèle de particuliers voulant effectuer des investissements et des placements. Il informe ses clients des différents types de placements possibles, en tenant compte des aspects juridiques et fiscaux qui pourront influencer leurs choix.

↳ Chargé de clientèle :

il assure le conseil, la promotion et la vente des produits et services financiers de son établissement, auprès d'une clientèle de particuliers, de professionnels et d'entreprises, selon la réglementation bancaire. Il peut examiner des demandes de prêts, il peut aussi proposer des produits d'as-

surances. Il développe sa clientèle par un travail de prospection.

↳ Responsable de service contentieux :

il conseille et informe les personnes physiques ou morales en matière juridique et judiciaire, établit des actes juridiques et effectue la gestion du contentieux (fiscaux, bancaires, prud'homaux...)

↳ Inspecteur du Trésor Public :

il vérifie et contrôle la gestion financière des fonds publics de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements publics selon les règles de comptabilité publique. Il réalise les opérations de recouvrement des recettes publiques et gère les fonds

déposés auprès de l'Etat. Il intervient en expert auprès des décideurs publics et des entreprises.

↳ Rédacteur d'assurance :

dans les services administratifs des sociétés d'assurances, les rédacteurs sont chargés de l'ouverture, de l'instruction et du règlement des dossiers. Ils peuvent avoir une fonction production (établir et gérer les contrats d'assurance), règlement (intervention après un dommage subi par l'assuré) ou contentieux (traitement des dossiers litigieux pouvant avoir des suites judiciaires). En général, ils n'ont pas de contact direct avec les assurés.

↳ D'autres métiers :

Agent général d'assurance - Inspecteur vérificateur - Courtier en assurance - Directeur fiscal (banque) - Inspecteur (banque) - Gestionnaire de contrat d'assurance - Responsable d'agence bancaire...

Formations possibles à l'UGA

♦ BUT 2^e ou 3^e année* (Bac + 3)

- Carrières juridiques, parcours [Patrimoine et finance](#)

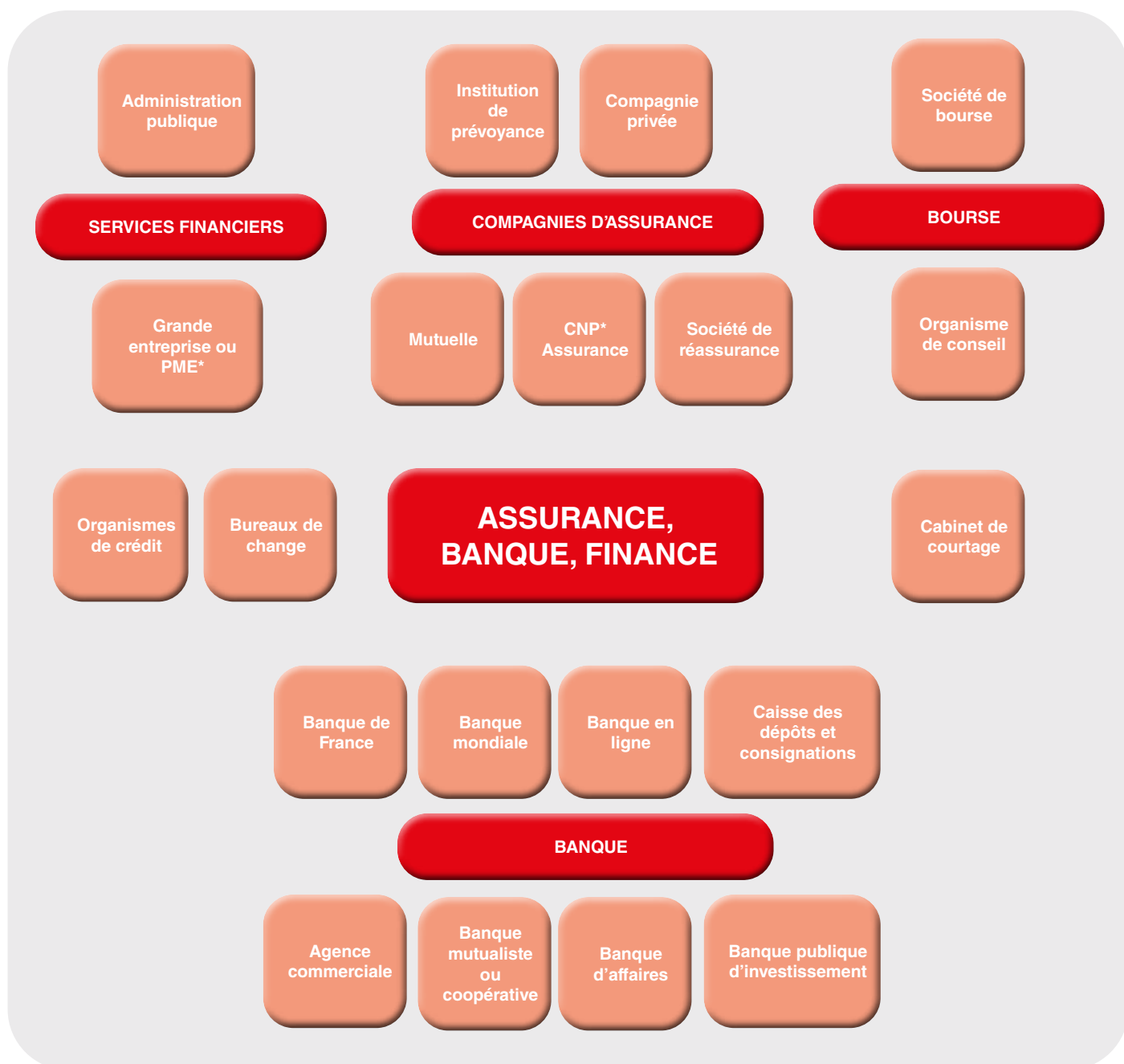
♦ Masters (Bac + 5)

- [Droit de la banque et des opérations patrimoniales](#)

- [Droit des contrats et du patrimoine](#)

* Les titulaires d'une L2 pourront éventuellement accéder à un BUT 2e ou 3e année selon les conditions consultables sur e-candidat à partir de février.

Des structures d'emploi possibles



Liens utiles

- le [Guide des métiers de la banque](#) sur le site de l'[Observatoire des métiers de la banque](#)
- Le site de [France assureurs](#) pour le descriptif des [métiers de l'assurance](#)

Documentation disponible à l'espace orientation et insertion professionnelle

Ressources imprimées

- **Fiche CIDJ** n° 2.35 : Les métiers de la banque et de la finance ; 2.36 : Les métiers de l'assurance
- **Parcours ONISEP** n° 202 : [Les métiers de la banque, de la finance et de l'assurance](#) ; n° 186 : [Les métiers du droit](#)

Ressources numériques

- Info jeunesse IJ Box (CIDJ) sur [PROSE](#)
- Site [Mon orientation](#)



Audit, Conseil aux entreprises

L'activité d'audit et de conseil vise à améliorer le fonctionnement et la performance d'une organisation publique ou privée. Les domaines d'application sont nombreux et variés : stratégie d'entreprise, marketing, management, ressources humaines, formation, systèmes d'information, etc.

Cependant, quel que soit le domaine d'intervention, le travail de conseil comprend toujours les mêmes phases : recueil de la demande, entretiens avec les responsables et le personnel et analyse de la situation existante à l'aide des informations collectées.

Vient ensuite la phase de préconisation de solutions et de recommandations, puis la formulation des conclusions qui peut conduire à la mise en place du changement.

Recrutement : Pour accéder à ce secteur, un Bac + 5 est indispensable.

Marché de l'emploi : Les cabinets internationaux sont de gros recruteurs. Et les jeunes diplômés sont largement concernés, puisqu'ils représentent souvent plus de la moitié des recrutés.

Des exemples de métiers

↳ Consultant en recrutement :

il définit en collaboration avec l'entreprise cliente, le profil de la personne recherchée. Il rédige une définition de fonctions ainsi qu'un descriptif des activités de l'entreprise cliente. Il rédige également l'annonce et sélectionne des candidatures ou des candidats à présenter à l'entreprise cliente.

↳ Auditeur social :

appelé par l'entreprise, il est chargé d'étudier le comportement des salariés au travail et d'évaluer leur capacité d'adaptation au changement. Il conseille et accompagne les dirigeants de l'entreprise dans l'élaboration de stratégies de transformation, d'adaptation et de conduite du changement. Il conçoit les processus de changements organisationnels et managériaux (humains, technologiques, financiers, informatiques, démarche qualité, sécurité,

...). Il vérifie si la loi est respectée dans le cadre des ressources humaines.

↳ Juriste en propriété intellectuelle :

il prend en charge la protection de diverses données liées à l'expansion de l'internet et des réseaux, à l'essor des industries culturelles (audiovisuel, édition...), au recours intensif aux signes distinctifs (marques, noms de domaine et appellations protégées) ou à l'innovation (logiciels, méthodes commerciales, médicaments, biotechnologies...). En cas de contentieux entre deux entreprises, il doit constituer un dossier solide, arguments et photos à l'appui, pour démontrer le préjudice subi et demander le versement d'indemnités.

↳ Auditeur interne :

il a un regard sur tous les services de son entreprise car il est garant du bon fonctionnement des systèmes de contrôle in-

terne. Son rôle est donc de détecter les défauts d'organisation : un mauvais accueil des visiteurs, des défauts de qualité dans les produits fabriqués, le piratage informatique... Pour cela, il interroge les salariés dans les différents services, vérifie le respect des règles fixées par l'entreprise (les procédures), identifie les principaux dysfonctionnements et établit un rapport de recommandation. Dans certains cas, il peut aussi intervenir en amont pour du conseil en organisation, des actions de formation, du contrôle interne...

↳ Fiscaliste :

ce professionnel spécialiste du droit mais aussi de la finance conseille l'entreprise dans le choix de la meilleure option fiscale en tenant compte de la législation et des taxes en vigueur, sur différentes opérations : fusion-acquisition, implantation à l'étranger, investissements...

Formations possibles à l'UGA

♦ BUT 2^e ou 3^e année* (Bac + 3)

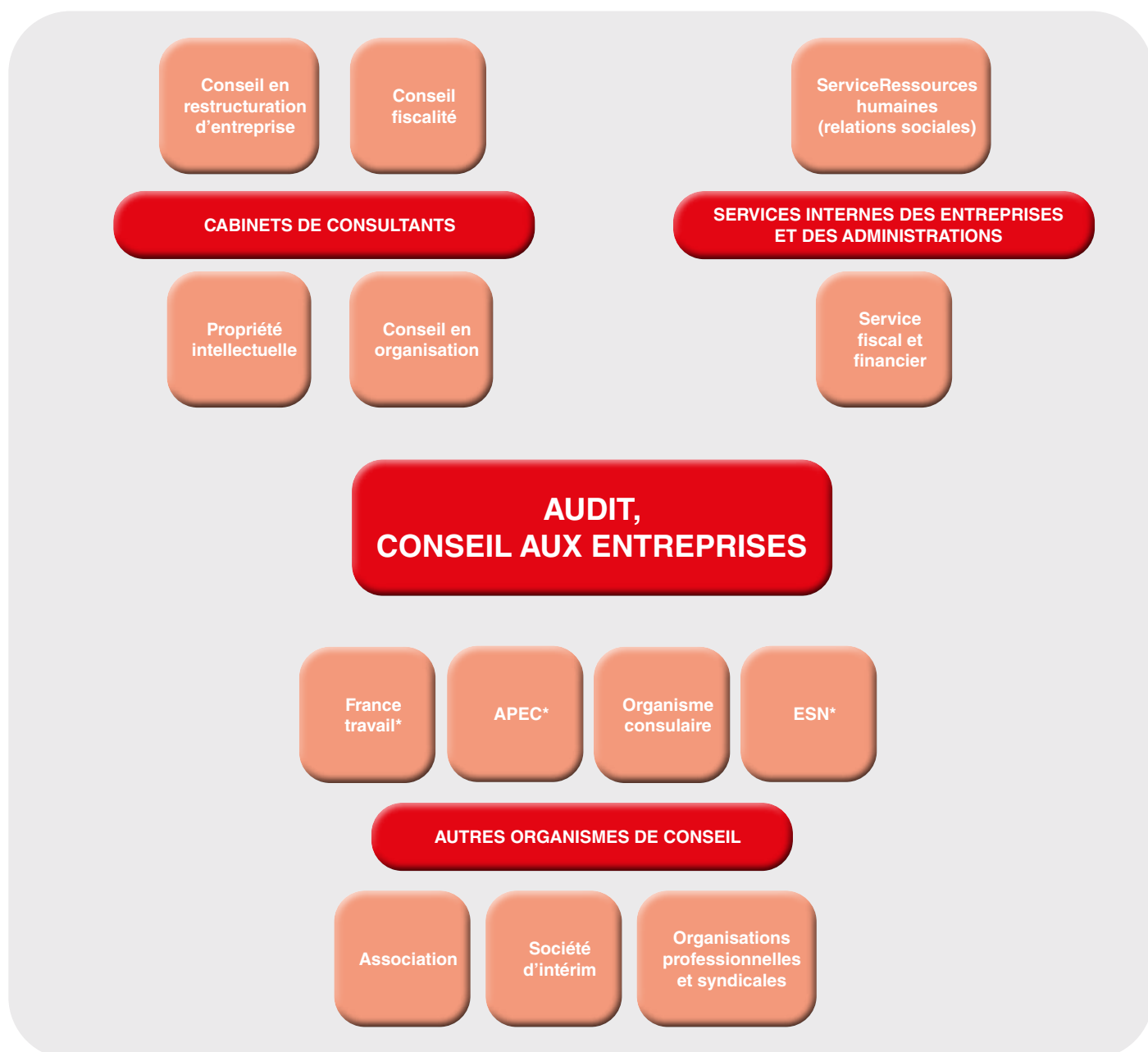
- Gestion des entreprises et des administrations, parcours Contrôle de gestion et pilotage de la performance / [Grenoble](#) et [Valence](#)

♦ Master (Bac + 5)

- [Propriété intellectuelle et droit des nouvelles technologies](#)
- [Droit de l'entreprise, juriste conseils d'affaires](#)
- [Direction et conseil de l'action publique](#)
- [Carrières juridiques et numériques internationales](#)
- [Business development et accompagnement](#)

* Les titulaires d'une L2 pourront éventuellement accéder à un BUT 2e ou 3e année selon les conditions consultables sur e-candidat à partir de février.

Des structures d'emploi possibles



Documentation disponible à l'espace orientation et insertion professionnelle

Ressources imprimées

- Fiche CIDJ n° 2.339 : Les métiers de l'audit et du conseil en entreprise
- Parcours ONISEP n° 192 : [Les métiers la gestion, de la comptabilité et des ressources humaines](#)

Ressources numériques

- Info jeunesse IJ Box (CIDJ) sur [PROSE](#)
- Site [Mon orientation](#)

Management, Fonctions administratives



Le management consiste à définir une stratégie globale pour une entreprise ou une administration et à en superviser son exécution. Les managers assument donc une double responsabilité, à la fois stratégique et opérationnelle.

Au cœur des services support de la structure, la fonction administration, gestion, organisation, quant à elle, prend en charge le quotidien des activités administratives.

Le management

Une responsabilité stratégique qui passe par

- la définition de la stratégie en terme d'objectifs à atteindre
- l'élaboration des objectifs de modernisation et de développement de l'entreprise
- la définition des grandes lignes de la politique commerciale, de distribution et de conquête de nouveaux marchés, etc.

Une responsabilité opérationnelle

Pour mettre en œuvre cette stratégie, il faut également s'assurer que les moyens organisationnels, techniques, financiers, logistiques, mais aussi humains sont mis en œuvre de façon satisfaisante.

L'administration

Il s'agit :

- d'assurer l'intendance de la structure, par exemple la logistique, l'entretien des bâtiments, la distribution du courrier, la réservation des salles de réunion, etc.
- de veiller à l'application des politiques de sécurité et à l'amélioration des conditions de travail en lien avec les instances représentatives du personnel.
- de définir et planifier les processus administratifs en relation avec le système d'information de l'entreprise.
- d'effectuer un audit d'organisation (recueillir l'expression des besoins, identifier les dysfonctionnements, ...) pour améliorer le fonctionnement des services

Recrutement : les cadres en charge des services généraux sont présents dans les grandes et moyennes entreprises ainsi que dans l'administration. Dans les petites entreprises, ces missions sont gérées par le dirigeant de l'entreprise ou l'un de ses collaborateurs (assistant de direction, adjoint de direction, directeur administratif et financier...).

La fonction secrétariat de direction

Elle intervient en support de l'activité d'un ou plusieurs cadres de direction ; elle prend en charge l'organisation quotidienne et le traitement de différents dossiers.

La fonction couvre deux types d'activités qui sont de plus en plus imbriquées :

- la gestion de dossiers ou projets touchant à l'organisation et à la communication interne et externe de l'entreprise comme la gestion de certains dossiers spécifiques (commerciaux, juridiques, relations entre les services centraux et les entités métiers, etc.), l'intervention sur des aspects organisationnels (réunions, déplacements, ...), le suivi dans le cadre d'un reporting aux supérieurs ou autres collaborateurs... et la gestion de la communication entre le cadre dirigeant et son réseau d'interlocuteurs (autres directions ou services, clients externes, médias, etc.).
- la prise en charge du secrétariat au quotidien : traitement du courrier, gestion des agenda(s) et qualification des appels (filtrage, etc.), archivage et classement des documents, des dossiers... et rédaction de notes, rapports, comptes rendus de réunions...

Recrutement : l'assistant ou le secrétaire de direction peuvent occuper cette fonction dans tous types d'entreprises ou d'administrations. C'est toutefois au sein des grandes structures que le statut cadre y est le plus souvent accordé.

Documentation disponible à l'espace orientation et insertion professionnelle

Ressources imprimées

- Fiche CIDJ n° 2.331 : Les métiers de la gestion, du secrétariat et de l'assistantat

Ressources numériques

- Info jeunesse IJ Box (CIDJ) sur [PROSE](#)

- Site [Mon orientation](#)

Des exemples de métiers

↳ **Assistant de gestion PME/ PMI :**
 c'est l'indispensable collaborateur du patron dans tout ce qui ne relève pas de la production. Polyvalent, il intervient sur plusieurs fronts. Sur le plan purement comptable, il maîtrise le calcul des coûts et suit les opérations courantes : paie du personnel, facturations, suivi des comptes clients et fournisseurs, relations avec les organismes gouvernementaux (sécurité sociale, URSSAF, ASSEDIC, impôts...). Dans le secteur administratif, il s'occupe du courrier, du téléphone, de la documentation, du matériel informatique... Dans le domaine commercial, il traite des relations avec les clients et les fournisseurs, de l'établissement des devis et contrats, de la gestion des commandes, des approvisionnements et des livraisons, mène des études de marché et des actions publicitaires...

↳ **Attaché d'administration centrale :**
 c'est un fonctionnaire de l'Etat qui a pour mission de participer, sous l'autorité d'administrateurs civils, à la mise en œuvre des directives gouvernementales. Ses fonctions sont d'ordre administratif : rédaction de textes législatifs, de rapports, de notes, d'études... Ses activités sont alors directement liées à la spécialité de son ministère

de rattachement (Economie, Environnement, Affaires culturelles...). Il peut aussi être affecté à un service d'administration générale (gestion du personnel, comptabilité, finances...). Dans tous les cas, il exerce des fonctions de conception et peut être chargé de tâches d'encadrement.

↳ **Chef d'entreprise :**
 selon la taille de l'entreprise qu'il dirige, ses fonctions varient beaucoup. S'il est à la tête d'une très petite entreprise, il prend en charge tous les aspects du management, que ce soit sur un plan opérationnel pour le bon fonctionnement quotidien de l'entreprise et de son organisation ou stratégique pour définir, optimiser et contrôler les moyens d'action mis en œuvre. Plus la taille de l'entreprise qu'il dirige est importante, plus il se concentre sur des aspects liés aux choix stratégiques, s'entourant de collaborateur spécialisés (Directeur administratif et financier, Directeur commercial, Directeur des ressources humaines, etc.).

↳ **Responsable administratif :**
 il coordonne l'ensemble des services administratifs. Il définit et supervise la gestion administrative (procédures, fonctionnement,

affaires juridiques, ...) et financière (trésorerie, contrôle de gestion, ...) d'une structure selon les choix stratégiques adoptés par les instances dirigeantes et les réglementations (financières, fiscales et commerciales) nationales ou internationales. Ses missions peuvent aussi inclure le suivi juridique et fiscal de l'entreprise, les suivis des assemblées générales...

↳ **Secrétaire général de mairie :**
 collaborateur direct du maire et de ses adjoints, il prépare et met en œuvre les décisions du Conseil Municipal. Il est responsable d'une équipe et assure la coordination de l'ensemble des services. Le secrétaire général de mairie détient des compétences élargies lui permettant d'encadrer et de suivre la gestion administrative et budgétaire de la commune, de conduire des projets en pilotant les ressources humaines. Il dispose de compétences juridiques et rédactionnelles ainsi que d'une connaissance préalable du fonctionnement du secteur public lui permettant de mener à bien des actions complexes en concertation avec les partenaires institutionnels et locaux dans le cadre de l'intercommunalité, par exemple. Fonctionnaire territorial, il travaille le plus souvent dans les petites communes.

↳ D'autres métiers :

Assistant de direction – Attaché territorial – Assistant juridique – Rédacteur territorial – Secrétaire administratif – Directeur de grande surface

Formations possibles à l'UGA

♦ BUT 2^e ou 3^e année (Bac + 3)

- Gestion, entrepreneuriat et management d'activités / IUT2
[Grenoble](#) et [Vienne](#) et [IUT Valence](#)

♦ Licence professionnelle (Bac + 3)

- [Développement de l'entreprise](#)

♦ Masters (Bac + 5)

- [Direction et conseil de l'action publique](#)
 - [Droit public des affaires](#)

- [Gouvernance territoriale](#)

- [Manager double compétence](#)

- [Applied corporate management](#)

♦ Diplôme de Science Po Grenoble - UGA (Bac + 5)

- parcours [Gouvernance européenne](#)

- parcours [Management et gestion des entreprises](#)

- parcours [Carrières administratives et judiciaires](#)

- parcours [Management des collectivités territoriales](#)

* Les titulaires d'une L2 pourront éventuellement accéder à un BUT 2e ou 3e année selon les conditions consultables sur e-candidat à partir de mars.

Les 2 derniers parcours de master cités (l'un en français, l'autre en anglais) permettent à des «non spécialistes» ayant un projet professionnel affirmé dans le domaine, d'acquérir une double compétence, en parallèle ou après une autre spécialisation de master.

Des structures d'emploi possibles





Le réchauffement climatique s'intensifie, les catastrophes naturelles se multiplient... Face à l'urgence écologique, l'environnement s'impose dans la vie économique.

Des mesures sont prises, notamment à travers l'adoption de lois pour préserver la biodiversité, adopter des modes de production durable, valoriser les déchets comme des ressources, maîtriser les risques industriels.

Même si l'essentiel des métiers nécessite des connaissances scientifiques et techniques approfondies dans la mesure où. Ils concernent pour la moitié des emplois du secteur, le traitement de l'eau et des déchets suivis par la maîtrise des risques industriels, l'activité des juristes spécialisés en droit de l'environnement est en hausse.

Ces juristes sont en effets indispensables pour accompagner les entreprises potentiellement polluantes mais aussi des collectivités locales dans le respect de la législation en vigueur relative à l'environnement. Ils participent ainsi au montage de dossiers dans lesquels des normes environnementales doivent être prises en compte (projet d'aménagement d'un territoire, agrandissement ou installation d'une entreprise dont l'activité peut être source de pollution, etc.). Ils conseillent, informent et forment des responsables sur les réglementations et leur évolution.

Des exemples de métiers

↳ Conseiller en environnement :

il réalise, à la demande d'une collectivité locale ou d'une entreprise, des études d'impact de projets d'aménagement, étudie des projets de dispositifs antipollution, élabore des plans de défense de l'environnement. Il va aborder les problèmes à la fois d'un point de vue scientifique, technique et juridique. Qu'il s'agisse de la planification de l'urbanisme ou de la gestion de nouveaux sites industriels, de l'entretien des rivières ou de la protection des arbres, son analyse et son jugement seront sollicités. Selon les postes, il peut être un généraliste avec une approche globale des problèmes, ou un spécialiste d'un problème particulier (déchets industriels, usure de sols, par exemple).

↳ Juriste en droit de l'environnement :

il connaît parfaitement la législation sur la protection de l'environnement et suit de près son évolution. Cette législation est spécifique et transversale : les affaires à traiter peuvent aussi bien relever du droit privé que du droit public. Il est amené à conseiller les responsables industriels sur la réglementation en vigueur : normes de qualité relative aux effluents, dépollution des sols, mise en conformité des constructions... Il peut également intervenir dans des différends opposant des particuliers victimes de dommages liés à la pollution à des entreprises ou collectivités locales,

↳ Avocat spécialisé en Droit de l'environnement :

il représente et défend, devant un tribunal, les entreprises ou les particuliers engagés

dans un procès relatif à l'environnement. Exemples : plaintes suite à des nuisances sonores ou à la pollution d'un terrain. Il travaille en cabinet spécialisé pour des collectivités territoriales ou en entreprise.

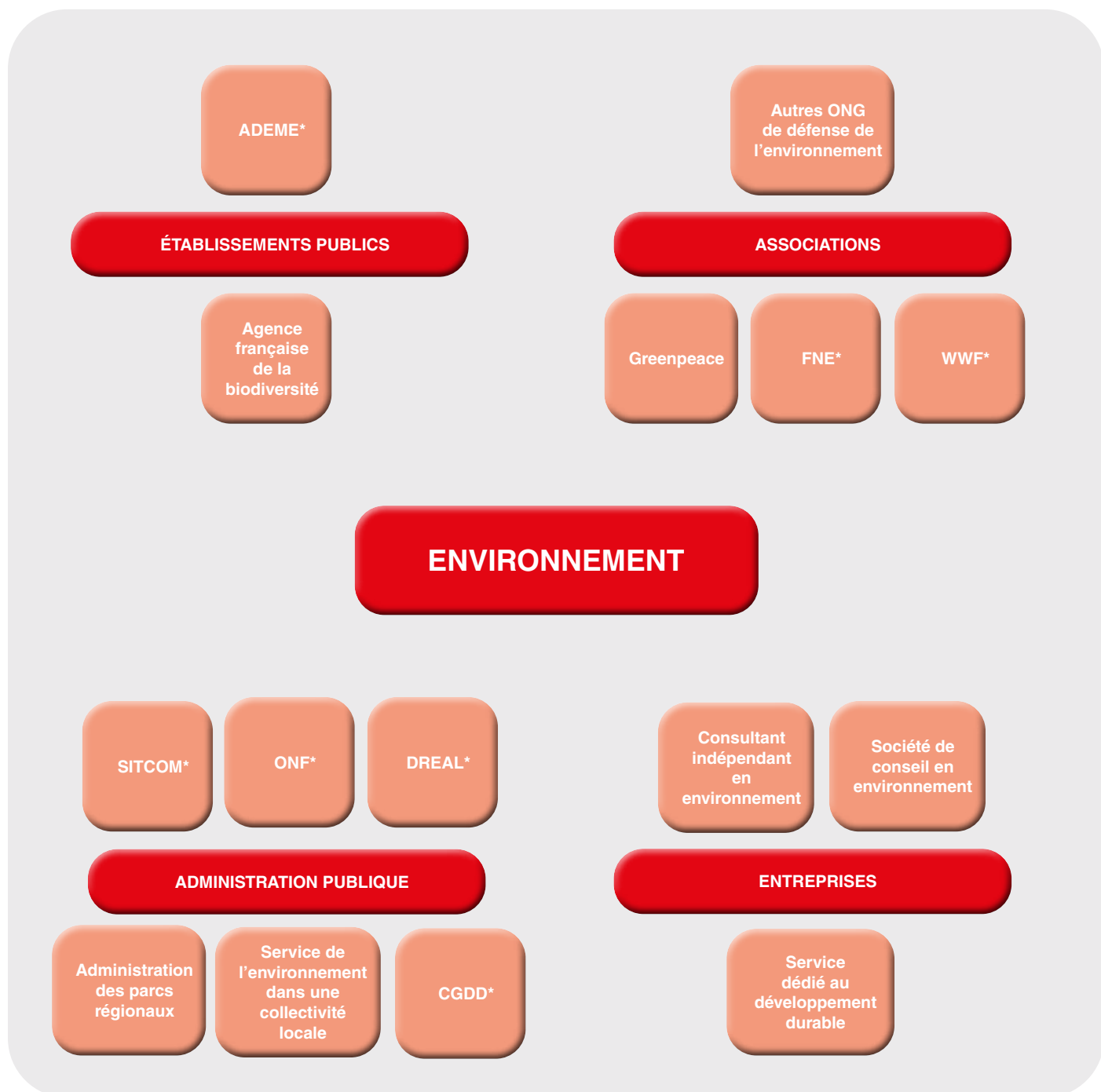
↳ Animateur nature :

il est chargé d'accompagner, d'encadrer et de sensibiliser des groupes à la nature et à l'environnement. Sa formation de base est technique et scientifique. Il s'appuie sur des visites et des outils pédagogiques qu'il met souvent au point lui-même. Il organise et anime des sorties et essaie de donner aux publics les clés pour comprendre l'environnement qui l'entoure et qu'il visite.

Formation possible à l'UGA

Il n'existe pas de formation à l'UGA dans ce domaine, accessible avec une licence de droit. D'autres universités peuvent proposer des masters dans ce domaine (droit de l'environnement par exemple).

Des structures d'emploi possibles



Liens utiles

- [Etablissements publics du ministère de la Transition écologique et solidaire](#)

Documentation disponible à l'espace orientation et insertion professionnelle

Ressources imprimées

- **Fiche CIDJ** n° 2.143 : Les métiers de l'environnement et de la transition écologique ; n° 2.1431 : Les métiers de l'eau ; n° 2.826 : Les métiers de l'énergie

- **Parcours ONISEP** n° 180 : [Les métiers de l'environnement et du développement durable](#)

Ressources numériques

- Info jeunesse IJ Box (CIDJ) sur [PROSE](#)
- Site [Mon orientation](#)

Des secteurs professionnels éventuellement envisageables



Ressources humaines

Les professionnels de ce secteur, présents dans toutes les entreprises et organisations, ont pour rôle la prise en charge des salariés, de leur intégration à leur départ et ce, sous différents aspects : recrutement, gestion de la paie et formalités administratives, gestion des carrières, formation, mobilité, relations sociales, communication interne... Les deux tiers des salariés de ce domaine travaillent dans une entreprise ou une administration, le tiers restant dans des cabinets indépendants, centrés soit sur le recrutement soit sur le conseil dans la gestion des RH.

Les besoins en professionnels de la gestion RH vont du niveau Bac + 2 à Bac + 5. Les titulaires d'un Bac + 2 ou Bac + 3 occuperont des postes opérationnels tandis que les titulaires d'un Bac + 5 seront positionnés sur les aspects plus stratégiques : politique de rémunération, de formation, gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, négociations collectives... en relation directe avec la direction.

Les fonctions des diplômés dans le secteur : Les diplômés issus d'une formation en droit seront plus centrés sur les fonctions nécessitant des connaissances juridiques comme la gestion des contrats de travail, les négociations collectives, etc.

Des exemples de métiers

↳ Responsable des relations sociales :

Cette fonction n'existe que dans les grandes entreprises. Au sein du service ressources humaines, ce professionnel est chargé des négociations avec les instances représentatives du personnel. Pour cela, il prépare les dossiers sociaux : suivi du code du travail ou de l'évolution des conventions collectives impactant l'entreprise ; programmation des différentes échéances annuelles avec les instances représentatives ; préparation des évolutions sociales de l'entreprise en formalisant les propositions conformes à sa stratégie, à sa convention collective et au droit du travail. Puis, il entame les négociations avec les partenaires sociaux en animant des réunions permettant d'informer ses interlocuteurs et de négocier un accord qui deviendra la nouvelle norme sociale au sein de l'entreprise. Il assume également des fonctions de conseil auprès des instances dirigeantes en matière de relations sociales.

↳ Responsable du recrutement :

il définit, en collaboration avec les instances dirigeantes de l'entreprise, le profil de la personne recherchée. Il rédige une définition de fonctions ainsi qu'un descriptif des activités de l'entreprise. Il publie l'annonce et sélectionne des candidats répondant au profil recherché.

↳ Chargé de formation :

il met en œuvre la politique de formation d'une structure ou assiste les dirigeants dans leur politique de formation selon les orientations stratégiques et les objectifs de développement visés. Il analyse et diagnostique les besoins de l'entreprise et conduit les audits pour proposer des actions, élaborer des plans de formation. Il peut être amené à suivre le bon déroulement des formations et à en établir le bilan. Enfin, il joue un rôle de prospective et de commercialisation.

↳ Directeur des ressources humaines :

il est chargé d'élaborer la stratégie de l'entreprise, tant en matière de gestion

du personnel que de développement des effectifs et de la mettre en application avec le concours d'une équipe qu'il dirige. Recrutement, formation, gestion prévisionnelle des emplois et compétences, politique salariale, retraites, relations avec les instances représentatives du personnel et information des salariés sont autant de facettes de ses missions. Pour cela, il doit maîtriser la législation sociale et avoir un intérêt pour les relations humaines.

↳ Assistant ressources humaines :

il réalise le suivi administratif de la gestion du personnel (contrats, absences, visites médicales, déclarations aux organismes sociaux, ...) et de la formation continue selon la législation sociale, la réglementation du travail et la politique des ressources humaines de la structure. Il peut préparer et contrôler les bulletins de salaires ou peut réaliser le suivi de contrats d'externalisation de services (paies, ...).

Formations possibles à l'UGA

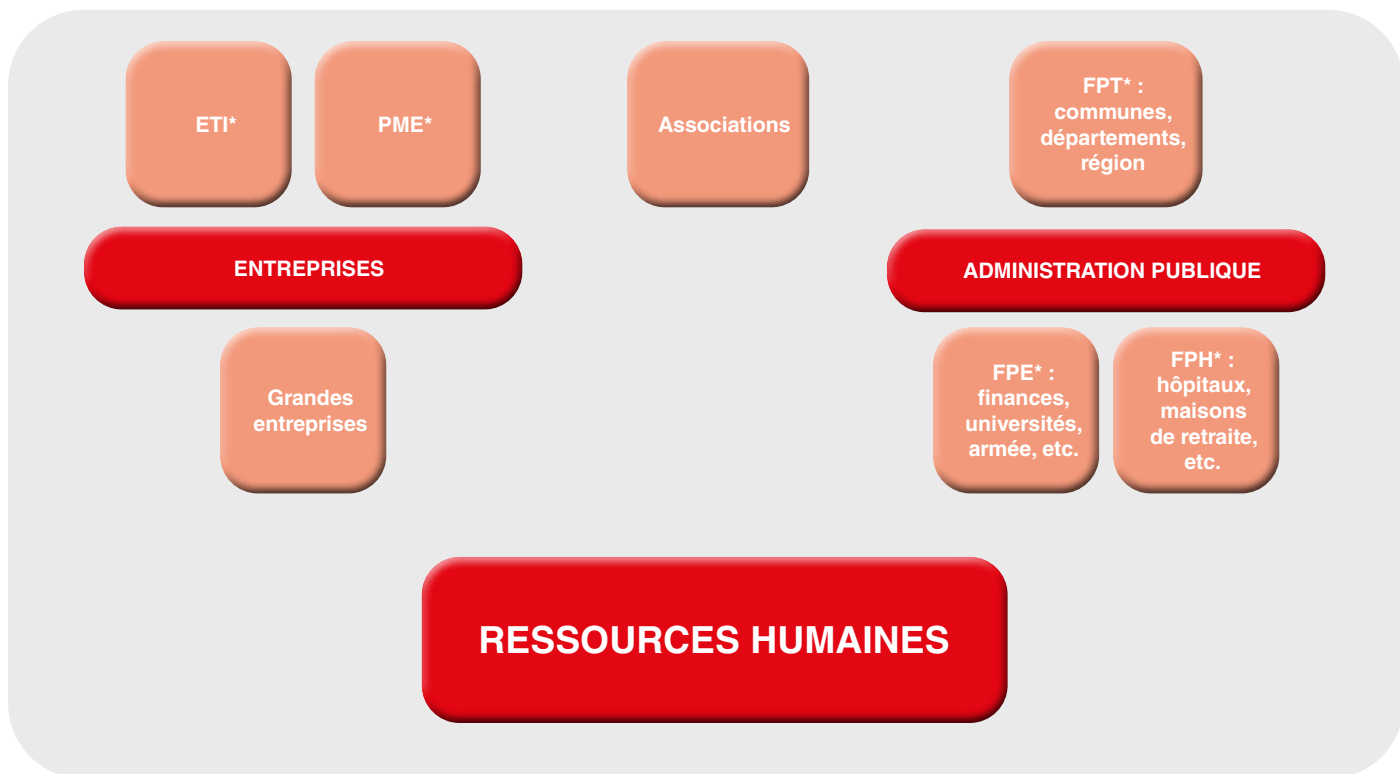
♦ Licences professionnelles (Bac + 3)

- [Gestion des ressources humaines et de la paie](#)
- [Gestion et accompagnement des parcours professionnels](#)

♦ Masters (Bac + 5)

- [Droit social](#)
- [Management stratégique des ressources humaines](#)

Des structures d'emploi possibles



Documentation disponible à l'espace orientation et insertion professionnelle

Ressources imprimées

- Fiche CIDJ n° 2.339 : Les métiers de l'audit et du conseil en entreprise ; n° 2.335 : Les métiers des ressources humaines
- Parcours ONISEP n° 192 : [Les métiers la gestion, de la comptabilité et des ressources humaines](#)

Ressources numériques

- Info jeunesse IJ Box (CIDJ) sur [PROSE](#)
- Site [Mon orientation](#)



Urbanisme, Aménagement, Développement local

Décider de la construction d'infrastructures de transport (voie ferrée, route, etc.), rénover un quartier, choisir de développer des équipements collectifs (terrain de sport, école, bibliothèque, maison de la culture, etc.), ou mettre en valeur une région à travers son patrimoine naturel (parc naturel, littoral, etc.), industriel (promotion d'une industrie locale), ou culturel (musée), tels sont quelques-uns des champs qui relèvent

de l'aménagement et du développement local.

Il s'agit donc de prévoir la construction, la rénovation et l'entretien des équipements collectifs relatifs aux transports, au logement, à la santé, à l'éducation, à la culture, au tourisme, à la cohésion sociale, etc. en prenant en compte les problématiques d'environnement.

Les décisions d'aménagement relèvent essentiellement des politiques publiques dans la mesure où les financements relèvent en partie de la collectivité. L'aménagement est encadré par de multiples règles juridiques : loi littoral, plan local d'urbanisme, SCOT - schéma de cohérence territoriale, etc.

Les collectivités locales (région, département, commune, structure intercommunale, etc.) sont les acteurs principaux de ces projets. On parle alors de développement local dont l'objectif est le développement économique, social et culturel d'un territoire, que ce soit un territoire rural, de montagne, littoral ou urbain.

La zone d'intervention des urbanistes, qui participent au développement local, se limite à l'aménagement de la ville.

Les projets d'aménagement passent par plusieurs étapes après une commande politique :

- analyse de la situation de départ en prenant en compte les données sociologiques, économiques, juridiques, historiques dans certains cas, etc.
- étude de faisabilité du projet qui intègre des données financières, juridiques, mais aussi des problématiques environnementales, de développement durable, etc.
- des préconisations sont soumises à l'approbation des élus qui prendront la décision finale.

Compte tenu de la pluridisciplinarité des approches nécessaires dans les projets d'aménagement, des compétences variées sont demandées. Ainsi, des connaissances en droit, économie, sociologie, histoire, géographie, voire même en philosophie ou encore en psychologie (notamment pour le développement social) complétées par une approche des problématiques liées à l'environnement et au développement durable sont-elles appropriées pour accéder à une qualification professionnelle dans le secteur de l'urbanisme, de l'aménagement et du développement local.

Des exemples de métiers

↳ Chargé d'études en aménagement :

à partir de données quantitatives et qualitatives, il apprécie des situations, effectue un diagnostic, dégage des tendances ou élabore des prévisions dans le cadre d'analyses et d'études spécifiques liées à l'aménagement. Il peut aussi être amené à préconiser des choix et à fournir des outils d'aide à la décision.

↳ Juriste en droit de l'urbanisme (collectivité territoriale) :

ses missions sont multiples : il - elle apporte ses conseils aux services chargés de la gestion foncière et immobilière sur la procédure, l'application de la TVA immobilière, les baux et actes notariés ; il - elle rédige des actes authentiques de cession ou acquisition en la forme administrative ;

il - elle veille au respect des règles de l'instruction des autorisations d'urbanisme ; il - elle représente l'intercommunalité auprès des services consultés dans le cadre de l'instruction des dossiers d'urbanisme (DDT - Direction départementale des territoires, SDIS - Service départemental d'incendie et de secours, UDAP - Union départementale de l'architecture et du patrimoine, concessionnaires...) ; il - elle accompagne l'élaboration / la modification des documents d'urbanisme et apporte son expertise en matière d'urbanisme sur les différents documents de planification élaborés par la collectivité, etc...

↳ Conseiller en développement local :

il participe à la conception et à la mise en œuvre d'une stratégie globale de dévelop-

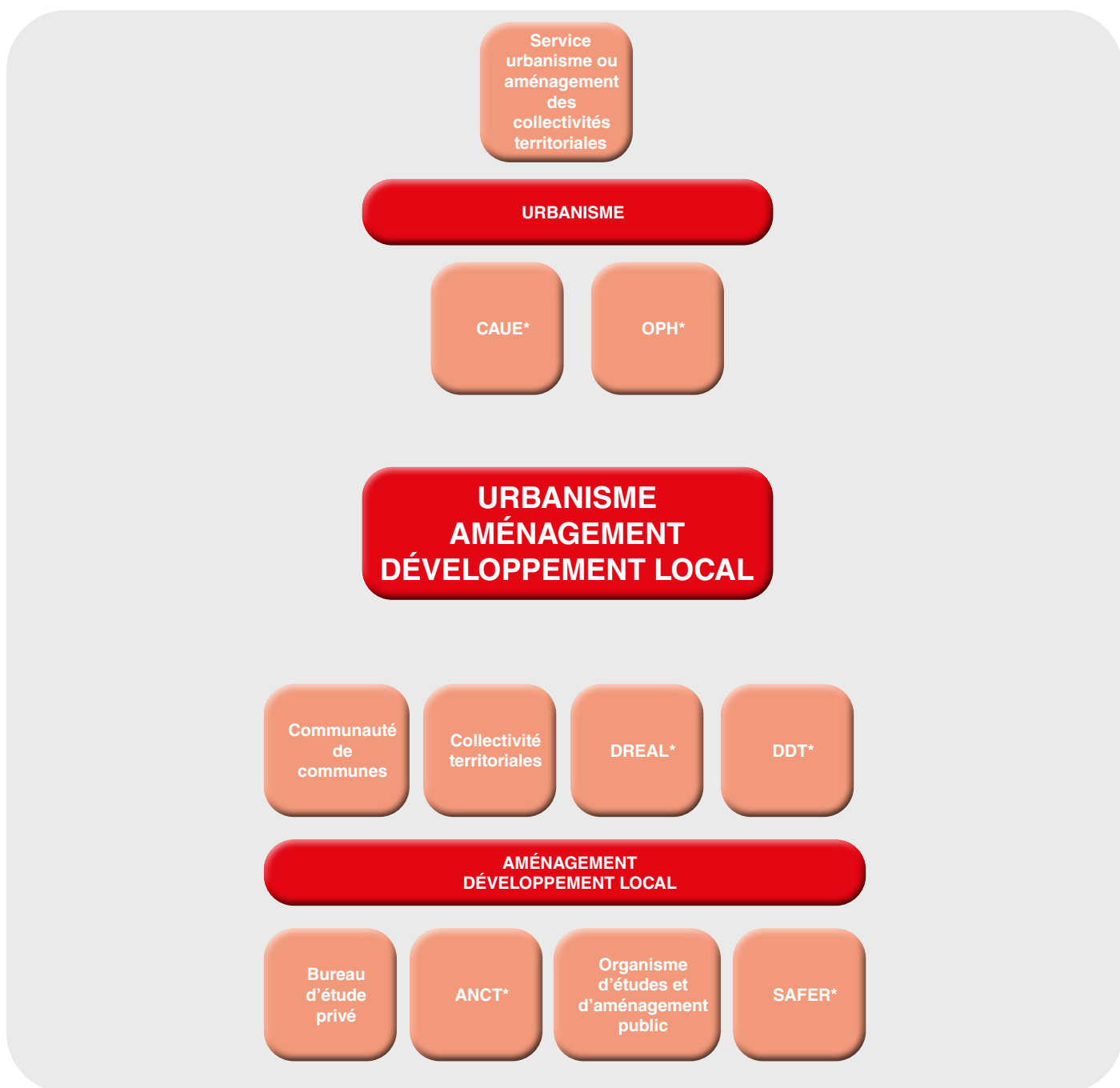
pement et de dynamisation d'un territoire (ville, région, bassin d'emploi...) en intégrant des préoccupations d'ordre économique (implantation de nouvelles entreprises, protection de l'environnement...), social (habitat, équipements, services...) et culturel (programme de loisirs, de tourisme...). Son intervention commence par un diagnostic de terrain. Il rassemble des données socio-économiques puis il en fait une analyse, ce qui lui permet de repérer les points forts et les points faibles du secteur étudié. A partir de cette étude préalable, il fait des propositions. Il est ensuite amené à rechercher des financements publics et, quand les actions entrent dans leur phase de réalisation, il est chargé de surveiller la réalisation des travaux.

Formations possibles à l'UGA

♦ Masters (Bac + 5)

À l'UGA, il n'existe pas de formation ouverte aux diplômés de la licence de droit dans ce domaine. Cependant, d'autres universités françaises peuvent proposer des masters en droit de l'urbanisme, de la construction et de l'aménagement, droit de l'environnement et de l'urbanisme, urbanisme et aménagement, etc.

Des structures d'emploi possibles



Documentation disponible à l'espace orientation et insertion professionnelle

Ressources imprimées

- Fiche CIDJ n° 2.879 : Les métiers de l'urbanisme et de l'aménagement ; n° 2.878 : Architecte et collaborateur d'architecte
- Parcours ONISEP n° 185 : [Les métiers de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage](#)

Ressources numériques

- Info jeunesse IJ Box (CIDJ) sur [PROSE](#)

- Site [Mon orientation](#)



Le commerce est l'activité qui consiste à acheter puis à revendre des biens et des services, avec pour objectif d'en tirer un bénéfice. Le métier de commercial peut s'exercer dans un environnement national ou, de plus en plus fréquemment, dans un contexte international. L'e-commerce s'est également largement développé au cours de ces vingt dernières années.

Selon le type de produits qu'il vend ou son lieu d'exercice, le métier de commercial relève de réalités et d'exigences parfois bien différentes.

Le commerce de biens de consommation courante

Il concerne les produits dont la fréquence d'achat est élevée : alimentation, produits d'hygiène, d'entretien, papeterie, etc. Pour cette catégorie, les métiers s'exercent, la plupart du temps, dans un contexte national. Le rôle des professionnels est de savoir mettre en valeur les produits à travers des techniques de merchandising mais aussi proposer des promotions pour retenir l'attention du consommateur et l'inciter à l'achat.

Le commerce de produits techniques et le commerce spécialisé

La vente de produits techniques nécessite, au-delà d'une compétence commerciale, une compétence technique pointue : informatique, électroménager, machines-outils, télécommunications, produits pharmaceutiques, nucléaire, etc. Les professionnels en première ligne dans ce secteur sont les technico-commerciaux. Les emplois sont proposés aussi bien au niveau national qu'international. Selon les produits, ils visent soit une clientèle de particuliers, soit une clientèle d'entreprises ou d'administrations.

Pour ce qui concerne le commerce spécialisé, il nécessite lui aussi des connaissances spécifiques, selon le produit ou service concerné : marché de l'art, produits culturels, immobilier, produits bancaires ou d'assurance, logiciels de gestion, etc.

Dans ce cas, le contexte d'emploi est plutôt national et s'adresse aussi bien aux particuliers qu'aux entreprises et administrations.

Que ce soit pour la vente de produits techniques ou le commerce spécialisé, le rôle des commerciaux consiste à comprendre les besoins du client, ce qui nécessite un bon sens de l'écoute et de l'observation. Cette étape est suivie du développement d'un argumentaire pour convaincre le client de l'intérêt du produit proposé. Une phase de négociation peut éventuellement précéder la vente lorsqu'il s'agit de la signature de contrats engageant des sommes importantes. Ces activités sont nécessaires aussi bien pour la vente directe à la clientèle que dans la cadre de la prospection dont le but est de rechercher de nouveaux clients.

Recrutement : Aujourd'hui le commerce s'est largement mondialisé et les besoins en professionnels qualifiés en commerce international sont croissants. Dans le secteur de la vente, la grande distribution et le commerce de détail concentrent la moitié des emplois.

Niveau requis : Le niveau requis pour travailler dans ce secteur peut aller de Bac à Bac + 5 en passant par le Bac +2 ou 3 selon le niveau de responsabilité du poste et les connaissances techniques exigées.

Des exemples de métiers

↳ Attaché commercial :

en qualité de force de vente, il est chargé de la prospection de la clientèle et de la négociation commerciale. Il doit convaincre que son produit ou son service offre le meilleur rapport qualité-prix. Mais vendre ne suffit pas; l'aspect conseil est aussi essentiel. Il doit savoir écouter la demande du client. Intermédiaire, il assure le suivi de sa clientèle en entretenant des contacts réguliers.

↳ Acheteur :

c'est un négociateur par excellence. Il peut être spécialisé dans une gamme de marchandises ou un produit ou chargé de l'approvisionnement en matières premières destinées à fabriquer un produit. Il prospecte les fournisseurs, teste, sélectionne, négocie les produits avec toujours à l'esprit des impératifs de qualité, de coûts, de délais de livraison et de service. Il assure

une veille technologique pour se tenir au courant de tous les nouveaux produits et une veille marketing pour pouvoir anticiper les désirs de la clientèle.

↳ Chef de rayon :

il anime et gère un rayon de produits, à partir d'objectifs conjointement fixés avec un chef de département ou un directeur de magasin. C'est à lui qu'incombe la gestion des stocks et des approvisionnements, l'accompagnement des promotions, le choix de la présentation des produits dans son rayon et le suivi au quotidien de son chiffre d'affaires. Il est responsable d'une équipe de vendeurs : il est chargé de les recruter, de les former tout en les motivant et en veillant à maintenir une bonne ambiance de travail.

↳ Assistant commercial export :

depuis son bureau, il suit la bonne marche de l'exportation des produits. C'est lui qui

choisit les transporteurs, qui prépare les documents de paiement et les documents douaniers en tenant compte des différentes réglementations des pays. Il est chargé de suivre au jour le jour toutes les relations avec la clientèle étrangère (problèmes d'acheminement, réclamations...). Il s'occupe souvent d'une zone géographique particulière et doit parler nécessairement parler au minimum l'anglais.

↳ Gérant d'une boutique :

il effectue la gestion commerciale et administrative d'une petite ou moyenne surface de vente et en développe la rentabilité commerciale. L'activité de cet emploi/métier s'exerce au sein de magasins de détail en relation avec différents interlocuteurs (fournisseurs, expert-comptable, ...) et en contact avec la clientèle.

Formations possibles à l'UGA

♦ BUT 2^e ou 3^e année (Bac + 3)

- Techniques de commercialisation, parcours Business international : achat et vente** / [Grenoble](#) ou [Valence](#)

♦ Licences professionnelles (Bac + 3)

- [DistriSup management](#)

- Métiers du commerce international,
 - parcours [Trilingue anglais-espagnol**](#)
 - parcours [Opérations douanières**](#)

♦ Masters (Bac + 5)

- [Négociateur trilingue en commerce international**](#)
- [Management stratégique des achats](#)

* Les titulaires d'une L2 pourront éventuellement accéder à un BUT 2e ou 3e année selon les conditions consultables sur e-candidat à partir de février.

**accès essentiellement avec la double licence Droit - Langues

Des structures d'emploi possibles



Documentation disponible à l'espace orientation et insertion professionnelle

Ressources imprimées

- **Fiche CIDJ** n° 2.322 : Les métiers de la vente : bac et études supérieures ; n° 2.332 : Économie, gestion, management : écoles et universités

- **ONISEP** n° 197 : [Les métiers du commerce, du marketing et de la publicité](#) ; n° 153 : [Les métiers des langues et de l'international](#) ; n° 188 : [Les métiers du numérique](#) ; n° 176 : [Les métiers de la mode et du luxe](#) ; n° 155 : [Les métiers de l'informatique](#) ; n° 144 : Les métiers de l'énergie ; n° 196 : [Les métiers du sport](#) ; n° 175 : [Les métiers de l'agro-alimentaire](#) ; n° 181 : [Les métiers de la biologie](#)

Ressources numériques

- Info jeunesse IJ Box (CIDJ) sur [PROSE](#)

- Site [Mon orientation](#)



Conservation du patrimoine, spectacle vivant, cinéma, audiovisuel... Ce secteur se décline dans des champs d'activité aux multiples facettes.

Les métiers du secteur vont de la conservation du patrimoine (musées, sites archéologiques) à la médiation culturelle, en passant par l'administration et la gestion de lieux culturels ou l'élaboration et la promotion d'évènements (expositions, spectacles, projections...). En périphérie de ces différents aspects de la culture, des métiers liés au droit de la propriété littéraire et artistique sont possibles.

L'émergence du numérique a bouleversé les pratiques culturelles, d'où une mutation du secteur qui ne propose que peu de perspectives d'emploi alors qu'il attire beaucoup de jeunes.

Le marché de l'emploi : du fait d'une offre pléthorique de masters et d'un marché de l'emploi limité, le Bac + 5 devient la norme à l'embauche.

Pour arriver à faire sa place, une véritable vocation est indispensable !

Il faut se lancer très tôt dans des activités culturelles : s'engager dans des associations, travailler l'été dans des musées, des festivals, faire des stages... pour se faire remarquer et se constituer un « réseau ».

Les fonctions des diplômés en droit dans le secteur : les diplômés issus d'une formation en droit seront plus centrés sur les fonctions nécessitant des connaissances juridiques comme l'administration des structures culturelles ou la gestion de la propriété littéraire et artistique ou encore la gestion des contrats avec les artistes. Avec une double formation en histoire de l'art et droit, ils pourront également s'orienter vers le métier de commissaire-priseur.

Des exemples de métiers

↳ Chargé de mission culturelle :

acteur essentiel du développement culturel, il assure l'encadrement des projets de leur conception à leur réalisation. Le chargé de mission culturelle met en place la programmation des événements culturels d'un centre, d'une collectivité ou d'une association. Il conçoit les projets, étudie leur viabilité et assure leur mise en œuvre. En relation permanente avec les partenaires locaux, il établit le planning, le budget et, selon la taille de la structure pour laquelle il travaille, met en place les plans de communication autour des différentes actions menées.

↳ Juriste spécialisé en droit de la propriété intellectuelle :

il apporte des conseils et défend ses clients devant la juridiction appropriée en cas de contentieux portant sur la propriété intellectuelle entre deux sociétés ou lorsqu'un artiste estime avoir été copié. Pour cela, il doit constituer un dossier solide avec des

preuves à l'appui, afin d'obtenir gain de cause pour ses clients.

↳ Directeur de centre culturel :

il exerce une responsabilité d'encadrement technique et administratif dans des services culturels français implantés à l'étranger dont le but est de promouvoir la culture française. Il applique des objectifs politiques, économiques des instances décisionnaires. Il étudie la faisabilité technique et financière des projets.

↳ Commissaire-priseur :

il existe désormais deux sortes de commissaires-priseurs. Les commissaires-priseurs judiciaires sont des officiers ministériels qui doivent acquérir une charge pour exercer leur métier. Leurs activités sont définies par la loi : interventions en matière de procédures collectives et de saisies, inventaires de successions, successions et ventes en matière de tutelle... Ils ont également le statut d'arbitres experts. Ils

peuvent être consultés par les tribunaux, les huissiers et les avocats. Les commissaires-priseurs volontaires ont quant à eux la charge des ventes volontaires d'objets ou de meubles appartenant à des particuliers. Avant la mise aux enchères dont il est le chef d'orchestre, il doit faire l'inventaire, constituer des lots et les présenter dans un catalogue et une exposition publique après avoir estimé la valeur des objets pour en fixer le prix de départ. C'est un spécialiste du marché de l'art. Il peut jouer un rôle de conseil auprès des familles lors de partage après un décès.

↳ Galeriste :

il expose et vend des œuvres d'artiste dans une galerie d'art. Il recherche et identifie les objets d'arts et artistes qu'il souhaite exposer et qui correspondent aux intérêts de sa clientèle. Ce passionné d'art doit être un bon gestionnaire pour équilibrer ses comptes.

Formation possible à l'UGA

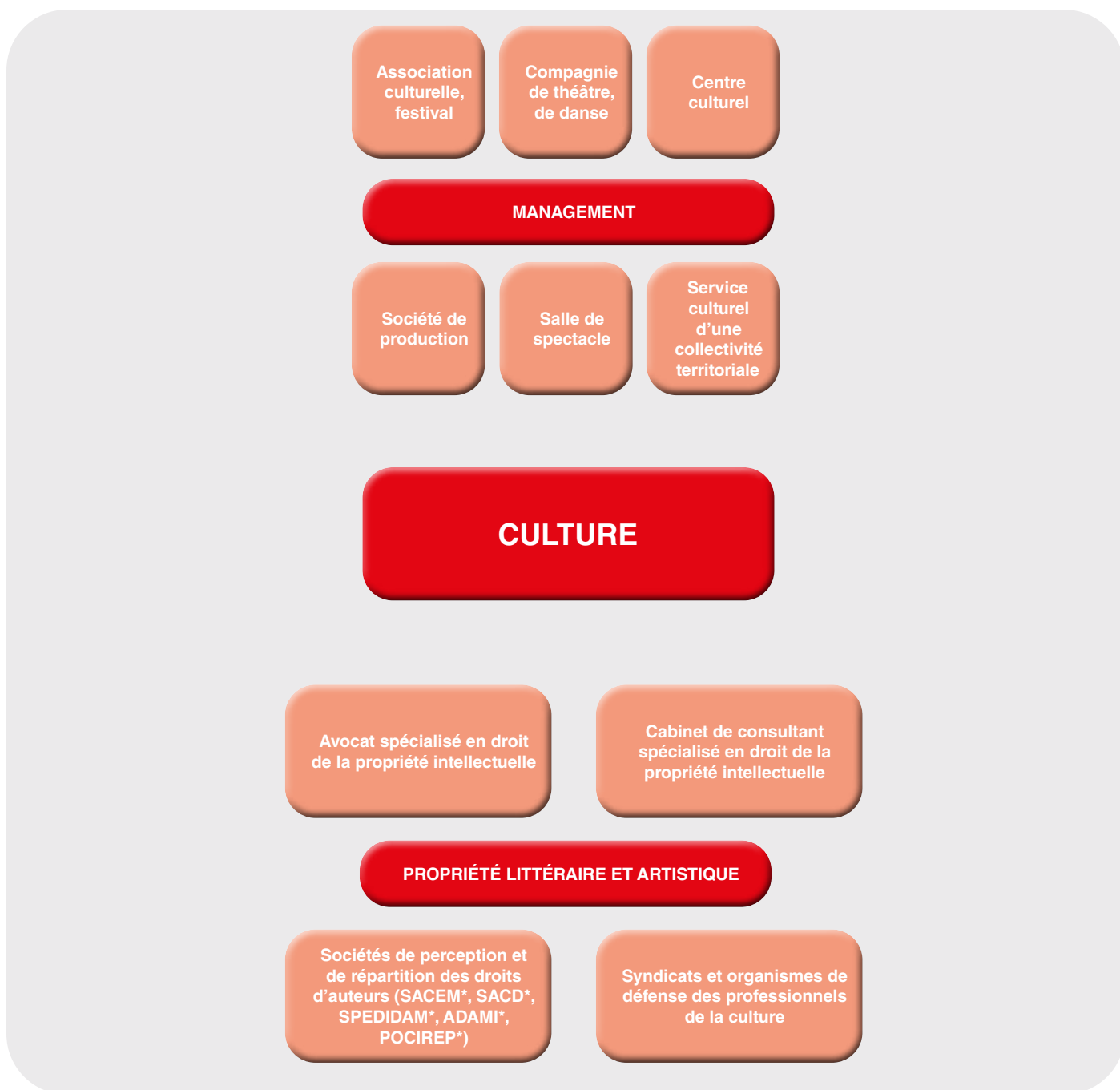
♦ Master (Bac + 5)

- [Propriété intellectuelle et droit des nouvelles technologies](#)

Attention : ce master n'est pas le mieux adapté pour accéder aux métiers juridiques en relation avec la culture.

Il existe cependant d'autres masters plus spécialisés, dans d'autres universités françaises, traitant du droit des biens culturels ou des entreprises culturelles ou encore du management culturel, accessibles avec une licence de droit.

Des structures d'emploi possibles



Liens utiles

- [Liste de sociétés de gestion collective](#) (propriété littéraire et artistique)

Documentation disponible à l'espace orientation et insertion professionnelle

Ressources imprimées

- Fiche CIDJ n° 2.28 : Les métiers du management culturel
- Parcours ONISEP n° 159 : [Les métiers de la culture et du patrimoine](#)

Ressources numériques

- Info jeunesse IJ Box (CIDJ) sur [PROSE](#)
- Site [Mon orientation](#)



Santé, Social, Humanitaire

Ce secteur regroupe des professionnels travaillant sur des problématiques liées aux difficultés d'ordre social (logement, précarité financière, insertion, difficultés relationnelles, maltraitance...) ou de santé (handicap, dépendance, santé mentale...) que ce soit à travers la gestion de structures d'accueil, l'évaluation ou plus directement l'accompagnement des publics confrontés à ce type de difficultés.

Leur rôle est essentiel dans la lutte contre l'exclusion, pour l'insertion et la reconstruction de liens sociaux. Cela passe par l'accompagnement des chômeurs, l'aide et l'écoute des personnes en difficulté, le conseil aux familles, la reconstitution des réseaux de solidarité, mais aussi la négociation, l'élaboration de projets... toute action qui permet d'être acteur du développement social.

Parmi ces professionnels, on trouve les directeurs d'établissements sociaux, de maisons de retraite, des chargés de mission sur les politiques de la vieillesse dans un conseil général, des assistants de service social, des éducateurs, des conseillers en insertion sociale et professionnelle, des juristes spécialisés dans la défense des droits de l'homme ...

Niveau requis : Certains des métiers du secteur sont accessibles avec un Bac au minimum ou un Bac +2 / Bac + 3 tandis que d'autres nécessitent un Bac + 5, notamment les postes de gestion de structures, de coordination et d'évaluation des politiques menées dans le domaine du social et de la santé.

Des exemples de métiers

↳ **Éducateur de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) :**

il intervient sur décision du juge des enfants auprès des jeunes en danger, qu'ils soient auteurs de délits ou victimes. Il participe aux mesures d'investigation ordonnées par le juge des enfants. Il évalue l'environnement du jeune et son rapport à sa famille et à son milieu scolaire. Puis, il élabore des solutions éducatives. En lien avec l'assistant de service social, le psychologue, le psychiatre... il prépare ainsi les décisions des magistrats. Lorsque le jeune est maintenu dans son cadre familial (milieu ouvert), il faut le protéger tout en restaurant le rôle éducatif des parents. S'il est placé dans un centre d'éducation ou incarcéré (milieu fermé), l'éducateur l'accompagne vers un projet de vie. Il s'intéresse à sa santé, à sa scolarité, à sa future insertion professionnelle. Il l'aide à se construire, en lui fixant des repères et des objectifs.

↳ **Juriste dans un établissement de santé :**

il conseille et assiste la direction de l'établissement sur toutes les questions de droit et de contentieux qu'elles peuvent rencontrer. Il est appelé à intervenir sur des sujets très variés mais toujours très sensibles. Sa mission d'expert et de

conseil, au plus haut niveau ne doit pas le conduire à minimiser son rôle d'intermédiaire notamment dans les conflits qui opposent parfois les patients et leurs familles aux personnels médicaux.

↳ **Conseiller en emploi et insertion professionnelle :**

il conseille et propose des actions d'accompagnement professionnel afin de favoriser l'emploi et l'insertion professionnelle des personnes. Il aide différents publics à résoudre leurs problèmes de recherche d'emploi, de chômage, de reconversion professionnelle ou parfois de simple gestion de carrière. Il accueille et informe les personnes sur le marché du travail, les professions, les formations.

↳ **Directeur d'établissement sanitaire et social / Directeur d'hôpital / Directeur d'établissement social :**

il est responsable de l'encadrement technique, administratif et juridique et il assure la gestion financière des établissements publics de santé et des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD). Il coordonne les activités d'un ou plusieurs services. Le directeur d'hôpital gère des structures publiques de santé de plus de 250 lits. Quant au direc-

teur d'établissement social, il a en charge les établissements accueillant des mineurs inadaptés ou handicapés, des adultes handicapés ou en difficulté : foyers de l'enfance, centres d'hébergement et de réinsertion sociale, instituts médico-éducatifs...

↳ **Délégué à la tutelle aux prestations sociales :**

il effectue la gestion financière des ressources et l'administration des biens de bénéficiaires d'une mesure de protection juridique (tutelle, curatelle, ...), il peut effectuer la gestion du patrimoine (mobilier, immobilier, ...) de bénéficiaires ou apporter un appui socioéducatif. Cet emploi se retrouve aussi bien au sein de collectivités territoriales, d'associations familiales ou d'organismes de protection sociale.

↳ **Inspecteur des affaires sanitaires et sociales :**

il met en œuvre la politique définie par le gouvernement et éventuellement les autorités départementales en matière de santé publique, d'action sociale, et de protection des droits des salariés (accords collectifs, conditions de travail, contrats de travail, horaires, rémunérations, ...). Il assure des tâches de conception, d'animation, de contrôle et d'encadrement.

Formations possibles à l'UGA

♦ **Licence professionnelle (Bac + 3)**

- [Gestion et accompagnement des parcours professionnels](#)

♦ **Masters (Bac + 5)**

- [Droit des personnes et de la famille](#)
- [Droit et histoire des droits de l'homme](#)
- [Droit social](#)

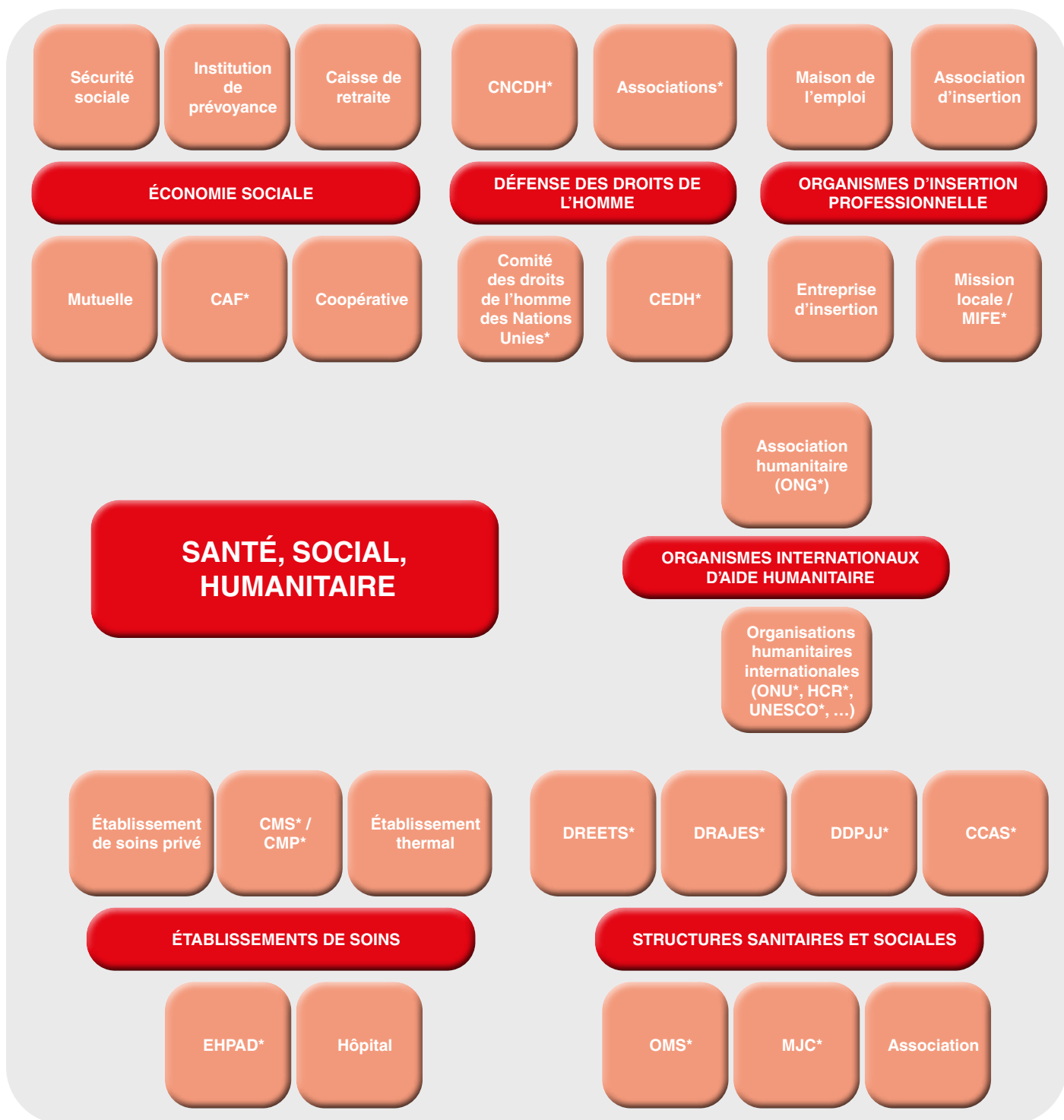
- [Économie territoriale et développement](#)

- Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - [Encadrement éducatif](#)

♦ **Diplôme de Science Po Grenoble - UGA (Bac + 5)**

- parcours [Politiques publiques de santé](#)

Des structures d'emploi possibles



Liens utiles

- Maison de l'emploi : [exemple du pays voironnais sud Grésivaudan](#) et [coordonnées des maisons de l'emploi de l'Isère](#)
- [Annuaire des maisons de l'emploi en France](#)
- [Sanitaire / social](#) : adresse des structures du secteur
- [Action sociale](#) : registre du social et du médico-social

Documentation disponible à l'espace orientation et insertion professionnelle

Ressources imprimées

- **Fiche CIDJ** n° 2.09 : Les métiers de l'humanitaire ; n° 2.76 : Les métiers du social ; n° 2.763 : Les métiers de la médiation ; n° 2.710 : Les métiers de la gestion hospitalière, sanitaire et sociale ; n° 2.767 : Travailler dans l'économie sociale et solidaire
- **Parcours ONISEP** n° 177 : [Les métiers du social](#)

Ressources numériques

- Info jeunesse IJ Box (CIDJ) sur [PROSE](#)

- Site [Mon orientation](#)



Communication, Journalisme, Multimédia

Ce secteur recouvre des réalités professionnelles parfois différentes selon qu'il s'agit de communication interne ou externe au sein d'une entreprise, de journalisme, de relations publiques ou même de publicité - marketing, sans oublier la communication digitale.

Ces univers relèvent pourtant bien de techniques professionnelles proches sur certains aspects : l'objectif est de transmettre un message à un public cible en utilisant divers supports : le papier mais aussi et surtout les nouvelles technologies (web 2.0, réseaux sociaux, blogs, etc.) qui ont largement fait évoluer les pratiques.

Seul l'objectif peut distinguer les différentes fonctions de communication : il s'agit soit d'informer sur l'actualité économique, sociale, politique, sur un événement, soit de promouvoir l'image d'une entreprise, d'une institution publique ou de mettre en valeur un produit pour en augmenter les ventes.

Le marché de l'emploi : les métiers du secteur de la communication sont très prisés mais le nombre d'emplois proposés est loin de pouvoir absorber tous les jeunes formés dans ce domaine. Quant aux métiers du numérique, ils offrent encore des opportunités du fait qu'ils irriguent toute l'économie et sont portés par des innovations permanentes.

Recrutement : Pour réussir en communication et journalisme, un Bac + 5 est fortement recommandé. Il faut avoir une solide culture générale, une formation reconnue, avoir suivi des stages et pratiquer l'anglais. Un réseau professionnel est aussi un plus à ne pas négliger.

Quant au recrutement dans le domaine des métiers d'internet, il peut se faire à niveau bac +2 et bac +3 mais la grande majorité des postes à pourvoir sont de niveau bac + 5, avec une large place faite aux jeunes diplômés.

Tous les secteurs de l'économie ont besoin de spécialistes du digital : les Pure Players, entreprises qui exercent leur activité uniquement sur Internet (Google, Yahoo, Facebook, Twitter, mais aussi Médiapart, Rue 89, Dailymotion, YouTube, ETC) ; les agences spécialisées qui se chargent des aspects techniques et marketing de la création de sites ou offrent des conseils en communication... ; les entreprises classiques comme les banques, les grands groupes industriels ou de presse, mais aussi le secteur public...

Enfin, ce secteur offre des opportunités de s'installer en free-lance pour proposer ses services. Dans ce cas, il est indispensable de prospecter pour décrocher des missions.

Des exemples de métiers

Journaliste :

il recueille, vérifie et traite l'information et l'actualité sur un sujet donné en vue de sa diffusion média selon les orientations de la structure d'information, les règles déontologiques et la réglementation de l'information. L'activité s'exerce au sein d'organes de presse, de sociétés de production, de services communication d'entreprises, ou en indépendant... Elle varie selon le type de média et de support (presse généraliste ou spécialisée, télévision, radio, Internet, ...), le type de traitement (rédaction, reportage vidéo, photographique, ...), la périodicité de la diffusion (quotidien, hebdomadaire, mensuel...), le type d'information (politique, scientifique...).

de mobiliser l'ensemble du personnel autour du projet d'entreprise. Pour cela, il dispense une information rapide, organise les circuits d'information, élabore et diffuse le journal interne, met à jour l'intranet. Il peut organiser des événements festifs, des visites culturelles pour rassembler le personnel.

la sécurité des informations. Il peut être chargé de la création de pages web, de la réactualisation du site, de traiter les incidents de fonctionnement de répondre aux questions posées via la messagerie du site. Il peut travailler tout aussi bien pour une entreprise, un magazine, un fournisseur d'accès...

Chef de publicité - Responsable de campagne publicitaire :

il conçoit, coordonne, réalise une campagne publicitaire et en gère le budget. Il définit une stratégie commerciale en tenant compte des caractéristiques du produit (nature du produit, circuit de distribution, clientèle, concurrence...) et du budget prévu. La stratégie de communication fixe les thèmes publicitaires, la teneur du message, la répartition du budget entre les différents médias.

Community Manager :

c'est un nouveau métier qui a pour but d'animer et fédérer pour une société ou une marque les échanges entre internautes en utilisant les services du web 2.0, comme les réseaux sociaux. Il veille à faire respecter les règles de bonne conduite au sein de la communauté. Il identifie les communautés sur le web pouvant faire connaître et diffuser des informations sur la marque ou l'entreprise (blogs, forums, listes de diffusion...), il anime des actions de recrutements de nouveaux membres pour sa communauté et veille à la mise à jour des informations sur les différents supports.

Chargé de communication interne :

il organise et met en œuvre des actions de communication et de diffusion de l'information et réalise des outils/supports de communication selon la stratégie de l'entreprise. Il participe à la définition de la politique de communication et peut élaborer le plan de communication. Pour la communication interne, il est chargé

Administrateur de site internet :

il administre et assure le fonctionnement et l'exploitation d'un site internet pour une entreprise ou une organisation. Il veille à la cohérence, à l'accessibilité et à

D'autres métiers :

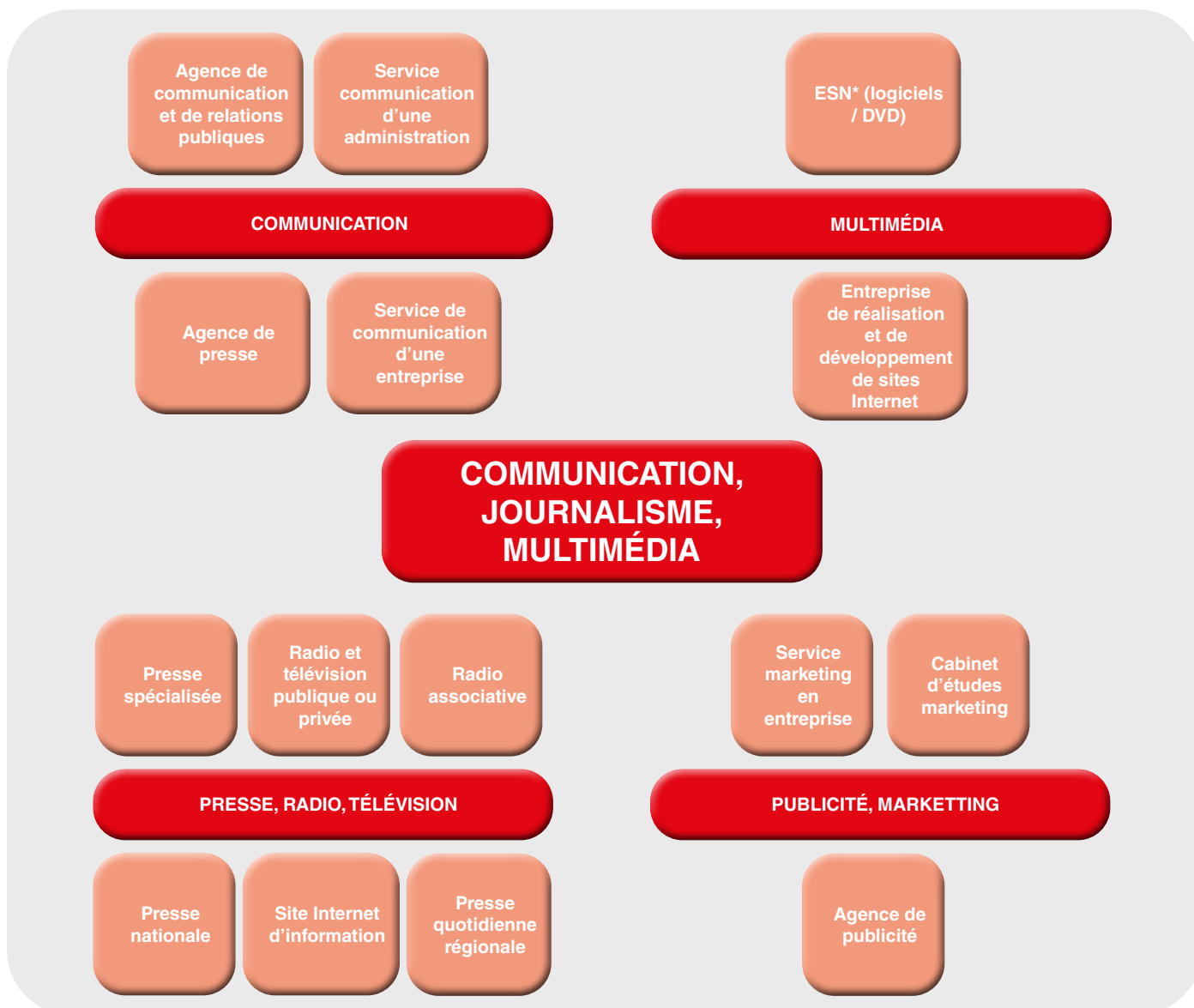
Attaché de presse - Rédacteur en chef - Directeur de la communication - Chef de projet événement - Consultant en communication...

Formations possibles à l'UGA

♦ Masters (Bac + 5)

- [Information-communication publique et médias](#)
- [Communication d'entreprise](#)
- [Communication politique et institutionnelle](#)
- [Journalisme](#)
- [Communication marketing et digitale](#)
- [Double compétence : informatique et sciences sociales](#)

Des structures d'emploi possibles



Liens utiles

- [Cartographie des métiers de la presse](#)
- [OPIEC](#) (observatoire des métiers du numérique, de l'ingénierie, du conseil et de l'évènement)

Documentation disponible à l'espace orientation et insertion professionnelle

Ressources imprimées

- **Fiche CIDJ** n° 2.672 : Les métiers de la communication ; n° 2.674 : Les métiers du journalisme ; n° 2.671 : Les métiers de la publicité ; n° 2.334 : Les métiers du marketing
- **Parcours ONISEP** n° 198 : [Les métiers de l'information et de la communication](#) ; n° 188 : [Les métiers du numérique](#) ; n° 196 : [Les métiers du sport](#) ; n° 153 : [Les métiers des langues et de l'international](#) ; n°197 : [Les métiers du commerce, du marketing, de la publicité](#)

Ressources numériques

- Info jeunesse IJ Box (CIDJ) sur [PROSE](#)
- Site [Mon orientation](#)

Transport, Logistique



Le circuit logistique / transport est étroitement lié, particulièrement dans un environnement économique mondialisé qui implique une organisation très rigoureuse dans le circuit d'approvisionnement. Tandis que le transport prend en charge l'acheminement des produits, le service logistique se charge d'envisager les modalités de cet acheminement et le stockage de produits.

La fonction logistique

La fonction logistique se charge d'organiser au mieux le flux des produits et matières premières qui transitent par l'entreprise : il s'agit d'assurer l'acheminement des matières premières, l'expédition des produits finis et la gestion des stocks. L'emploi se situe essentiellement dans les grandes entreprises.

Le transport

Il concerne soit le transport de marchandises, soit le transport de personnes et peut se faire sous différentes modalités : route, air, mer, chemin de fer...

Le transport de marchandises consiste à d'expédier celles-ci à travers le monde, après avoir négocié les meilleures conditions d'acheminement en respectant les lois en vigueur, et à s'assurer qu'elles arrivent à bon port. Le transport de personnes consiste à organiser leurs déplacements, que ce soit à l'échelle d'une ville, à travers la planification des transports en commun, d'une région ou au niveau international.

Des exemples de métiers

↳ Agent de transit :

il est chargé d'organiser (pour les entreprises ne disposant pas de service import-export) le transport des marchandises en direction ou en provenance de l'étranger. Il représente le client auprès des transporteurs. Il s'occupe des opérations administratives douanières et rassemble les documents nécessaires : factures, attestations, documents d'expédition, contrats d'assurance... Par informatique, il suit le déplacement des marchandises d'un pays à l'autre, d'un mode de transport à l'autre, jusqu'au lieu de destination et en informe son client.

↳ Consignataire de navire :

il prend en charge un navire durant son escale. Il représente les intérêts d'un armateur dans un port maritime et prend toutes les mesures commerciales, techniques et administratives nécessaires à la bonne exploitation des navires transitant au port (recherche de fret, prospection de clients, élaboration du plan de chargement, analyse des documents pour l'exportation, déclaration pour les services des douanes,

répartition des frais d'escale...). A lui aussi de résoudre les problèmes qui peuvent se poser à un équipage : consultation de médecin, entretien du bateau, ravitaillements de toutes sortes...

↳ Chef d'exploitation :

il organise et supervise le travail de ramassage, d'acheminement et de livraison des colis pour le compte d'un client. Il gère des marchandises très variées : petits colis (dans les entreprises de messagerie), articles de presse (dans les entreprises de routage), etc. Son travail est très diversifié : encadrement des équipes de réception et d'expédition, gestion informatique des colis et des commandes, gestion du parc de véhicules et du camionnage (tournées, programme de travail), responsabilité du service après-vente (règlement des litiges entre autres), participation aux propositions faites par le responsable commercial...

↳ Agent de fret aérien :

il supervise les différentes étapes d'acheminement des marchandises vers des des-

tinations étrangères (évaluation des capacités, réservation, livraison...). Connaissant parfaitement la réglementation internationale, il contrôle les documents nécessaires à l'exportation, à l'importation et au transit des colis. Homme de contact, il informe le client sur les délais et les prix, cherche avec lui la solution la plus adaptée à ses besoins.

↳ Responsable logistique :

il est chargé d'organiser, d'optimiser et de contrôler la gestion des flux des matières premières et des produits depuis l'approvisionnement par les fournisseurs jusqu'à la livraison finale chez le client, en passant par la production, le conditionnement, le stockage. Des systèmes informatiques d'aide à la décision lui permettent, en amont de la production, de traiter les commandes et d'assurer la gestion et la tenue des magasins de stockage, de participer au planning de production en garantissant la disponibilité des matières premières et, en aval, d'organiser l'expédition et le transport des produits finis vers les clients.

Formation possible à l'UGA

◆ Licence professionnelle (Bac + 3)

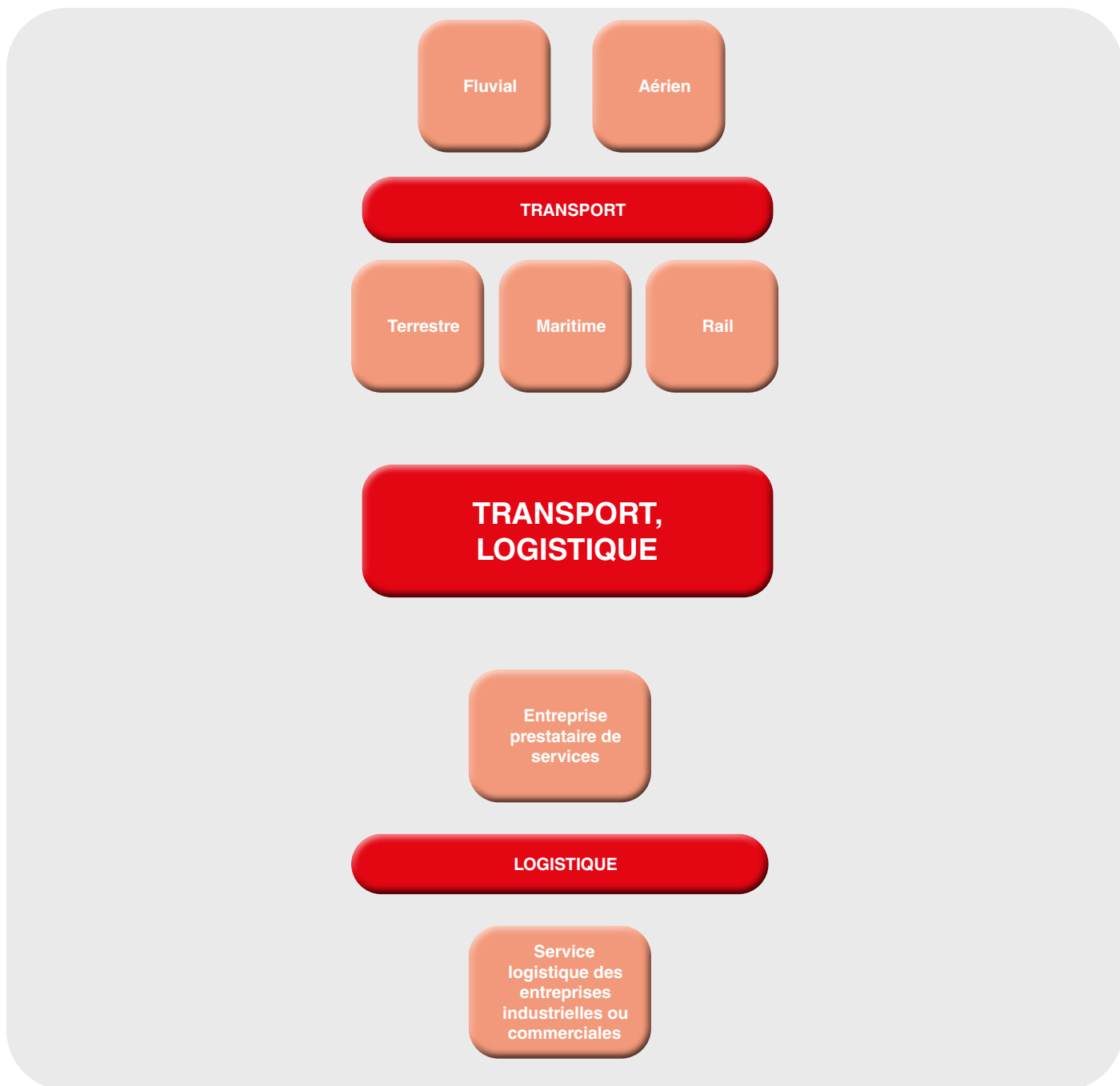
- [Opérations douanières**](#)

◆ Master (Bac + 5)

- [Management de la chaîne logistique](#)

**accès essentiellement avec la double licence Droit - Langues

Des structures d'emploi possibles



Documentation disponible à l'espace orientation et insertion professionnelle

Ressources imprimées

- Fiche CIDJ n° 2.892 : Les métiers du transport terrestre ; n° 2.891 : Les métiers de la logistique et de la manutention ; n°2.898 : Les métiers du transport maritime et de la plaisance
- Parcours ONISEP n°173 : [Les métiers du transport et de la logistique](#)

Ressources numériques

- Info jeunesse IJ Box (CIDJ) sur [PROSE](#)

- Site [Mon orientation](#)

Sigles utilisés

[ADAMI](#) : Société civile pour l'administration des droits des artistes et musiciens interprètes
[ADEME](#) : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
[AFPA](#) : Association pour la formation professionnelle des adultes
[ANCT](#) : Agence nationale de la cohésion des territoires
[ANR](#) : Agence nationale de la recherche
[APEC](#) : Association pour l'emploi des cadres
[CAF](#) : Caisse d'allocations familiales :
[CAUE](#) : Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement
[CCAS](#) ou [CCAS](#) : Centre communal d'action sociale
[CCI](#) : chambre de commerce et d'industrie
[CEDH](#) : Cour européenne des droits de l'homme
[CFA](#) : Centre de formation d'apprentis
[CGDD](#) : Commissariat général au développement durable (ministère de la transition écologique et solidaire)
[CMS](#) / [CMP](#) : Centre médicosocial / Centre médico psychologique
[CNAM](#) : Centre national des arts et métiers
[CNCDDH](#) : Commission nationale consultative des droits de l'homme
[CNP](#) : Caisse nationale de prévoyance
[CNRS](#) : Centre national de la recherche scientifique
[CPIR - ATpro](#) : Commissions paritaires interprofessionnelles régionales - association transition pro
[Transition Pro en Région Auvergne Rhône-Alpes](#)
[DACG](#) : Direction des affaires criminelles et des grâces
[DACS](#) : Direction des affaires civiles et du sceau
[DAP](#) : Direction de l'administration pénitentiaire
[DDT](#) : Direction départementale des territoires
[DGESCO](#) : direction générale de l'enseignement scolaire
[DGR1](#) : Direction générale de la recherche et de l'innovation
[DPJJ](#) : Direction de la protection judiciaire de la jeunesse
[DRAJES](#) : Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports
[DREAL](#) : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
[DREETS](#) : Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités
[DSDEN](#) : Direction des services départementaux de l'éducation nationale
[DSJ](#) : Direction des services judiciaires
[DTPJJ](#) : direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse
[EHPAD](#) : Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
ESN : Entreprise de service numérique
[ETI](#) : Entreprise de taille intermédiaire
[FNE](#) : France nature environnement
[FPE](#) : Fonction publique d'État
[FPH](#) : Fonction publique hospitalière
[FPT](#) : Fonction publique territoriale
[France travail](#) : ex Pôle emploi
[GRETA](#) : Groupement d'établissements publics d'enseignement (Région Auvergne-Rhône-Alpes)
[HCR](#) : Haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
[IERDJ](#) : Institut des études et de la recherche sur le droit et la justice
[IGESR](#) : Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche
[IGJ](#) : Inspection générale de la justice
[IHEMI](#) : Institut des hautes études du ministère de l'intérieur
[MIC](#) / [PME](#) : Microentreprise / Petite et moyenne entreprise
[MIFE](#) : Maison de l'information sur la formation et l'emploi
[MJC](#) : Maison des jeunes et de la culture
[OCDE](#) : Organisation de coopération et de développement économiques
[OIT](#) : Organisation internationale du travail
[OMC](#) : Organisation mondiale du commerce
[OMS](#) : Organisation mondiale de la santé
[OMT](#) : Organisation mondiale du tourisme
[ONF](#) : Office national des forêts
[ONG](#) : Organisation non gouvernementale ([ONG](#) sur le portail solidaire)
[ONU](#) : Organisation des Nations Unies
[OPCO](#) : Opérateur de compétences
[OPH](#) : Office public de l'habitat
[OSEO innovation](#) : structure de financement des entreprises innovantes
[PME](#) : petite et moyenne entreprise
[PROCIREP](#) : Société des producteurs de cinéma et de télévision

[SACD](#) : Société des auteurs et compositeurs dramatiques

[SACEM](#) : Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique

[SAFER](#) : Société d'aménagement foncier et d'établissement rural

[SITCOM](#) : Syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères

[SPEDIDAM](#) : Société de perception et de distribution des droits des artistes interprètes

[UNESCO](#) : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

[WWF](#) : World wildlife fund for nature

DES ÉTUDES À L'EMPLOI

> **DROIT**

> **Avril 2024**



Réalisé par le service Publication Information Communication

Direction de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle - UGA